

+

Bourgs-Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Commune de Les Cabannes

Communauté de Communes de la Haute-Ariège

PETR de l'Ariège

Contrat Cadre type

2019 - 2021



Florence MARTY



doc



Entre,

Le Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée représenté par Carole DELGA, sa Présidente,

Le Conseil Départemental de l'Ariège, représenté par sa Présidente, Christine TEQUI

La Commune de LES CABANNES, représentée par Monsieur Daniel GERAUD, Maire

La Communauté de Communes de la Haute-Ariège, représentée par Monsieur Alain NAUDY son Président

Le PETR de l'Ariège, représenté par Monsieur Jean-Jacques MICHAU, son Président,

Le Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Ariège, représenté par Madame Karine ORUS-DULAC, sa Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Locales,

Vu les délibérations N°CP/2016-DEC/11.20 et N°CP/2017-MAI/11.11 de la Commission Permanente du 16 décembre 2016 et du 19 mai 2017 du Conseil régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, relatives à la mise en œuvre de la politique régionale pour le développement et la valorisation des Bourgs-Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée,

Vu la délibération n° XXX de la Commission Permanente du XXXX du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, approuvant le Contrat Cadre Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée de la / les Commune-s de XXXXX,

Vu les délibérations N°2017/AP-JUIN/09 et N°CP/2017-DEC/11.21 de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée du 30 juin 2017 et de la Commission Permanente du 15 décembre 2017, relatives à la mise en œuvre de la nouvelle génération des politiques contractuelles territoriales pour la période 2018 / 2021,

Vu la délibération n° XXX de la Commission Permanente du Conseil Départemental de/du XXXXX en date du XXXX,

Vu la / les délibération-s de la / des Commune-s de XXXXXX,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de XXXX / d'Agglomération de XXXXXXXX en date du XXXXX,

Il est convenu ce qui suit :

Préambule :

La structuration territoriale de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée se caractérise par une forte majorité de communes de très petite taille :

- 2 751 des 4 488 communes de notre région comptent moins de 500 habitants, ce qui représente 61 % des communes contre 55 % au niveau national,
- 3 475 communes ont moins de 1 000 habitants (77 % des communes),
- seulement 77 communes ont plus de 10 000 habitants.

2109 communes représentant 1,13 million d'habitants sont situées en zones de massifs (47 % des communes de la région) ; parmi elles, 1612 communes totalisant plus de 800 000 habitants sont situées en zones de montagne.

Selon les Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2017, notre région compte désormais 137 Communautés de Communes contre 264 en 2016.

Sur la base de la nomenclature définie par l'INSEE, notre région est constituée de 215 bassins de vie dont 167 bassins de vie ruraux.

Chacun d'eux comprend une « ville-centre » qui assure une fonction de centralité au service de la population de son bassin de vie ainsi que des communes qui peuvent également remplir la fonction de pôle de services de proximité.

En ce qui concerne plus particulièrement les bassins de vie ruraux, ces communes (Villes-centres et Communes/ Pôle de Services) doivent pouvoir offrir des services de qualité pour répondre aux attentes des populations existantes et nouvelles dans les domaines des services aux publics, de l'habitat, de la petite enfance, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements culturels, sportifs, de loisirs...

Par ailleurs, les communes rurales ou péri-urbaines ont besoin d'agir pour l'attractivité de leurs territoires en valorisant leur cadre de vie, le logement, leurs espaces publics, leur patrimoine,... Pour leur développement économique, elles doivent également être en capacité d'apporter des réponses adaptées aux nouveaux besoins des entreprises : qualité des infrastructures d'accueil, Très Haut Débit,...

De par son rôle de chef de file dans le domaine de l'aménagement du territoire et plus particulièrement dans le cadre de ses politiques contractuelles territoriales, la Région a décidé de renforcer son soutien en faveur des investissements publics locaux en agissant notamment pour renforcer l'attractivité et le développement des « Bourgs Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée »,

Cette nouvelle politique :

- vise à accompagner les Bourgs-Centres dans l'élaboration et la mise en œuvre pluriannuelle d'un Projet global de valorisation et de développement,
- s'inscrit dans les Contrats de Plan Etat-Région 2015/2020 des ex régions Languedoc Roussillon (*thématique 8.1 « équilibre territorial »*) et Midi Pyrénées (Article 28.2 « *soutenir les fonctions de centralité* »),
- est ciblée :
 - en direction des communes « villes centres » des bassins de vie ruraux tels que définis par l'INSEE,
 - vers les communes « Pôles de services » de plus de 1 500 habitants, qui, par leur offre de services (équipements, commerces,...) remplissent également une fonction de centralité en terme d'offres de services aux populations d'un bassin de vie,
 - enfin, vers les communes « Pôles de services » de moins de 1 500 habitants qui remplissent aussi un rôle pivot en termes de services dans les territoires de faible densité démographique de notre région (ancien chefs-lieux de canton).

Article 1 : Objet

Le présent contrat Bourg Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat entre la Région, le Département de l'Ariège, la Commune de LES CABANNES, la Communauté de Communes de la Haute Ariège, le PETR de l'Ariège, le Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Ariège, en y associant les services de l'Etat et les Chambres consulaires.

Il a également pour objectifs d'agir sur les fonctions de centralité et l'attractivité de la Commune de LES CABANNES vis-à-vis de son bassin de vie, dans les domaines suivants :

- la structuration d'une offre de services diversifiée et de qualité ;
- le développement de l'économie et de l'emploi ;
- la qualification du cadre de vie – qualification des espaces publics et de l'habitat ;
- la valorisation des spécificités locales – patrimoine naturel / architectural / culturel, ...

L'ensemble s'inscrit dans une démarche transversale de transition écologique et énergétique.

Article 2 : Contexte et enjeux

UN CADRE DE VIE D'EXCEPTION :

Un bourg-centre avantageusement situé :

Les Cabannes est une commune de l'Ariège (09) de 354 habitants (Insee 2017), située en Vallée d'Ax, à 27 km de Foix et à 46 km de l'Andorre. Elle fait partie de la communauté de communes de la Haute-Ariège (CCHA), issue de la fusion au 1^{er} janvier 2017 des communautés de communes du Donezan, des Vallées d'Ax et du Vicdessos.

Avec les bi-pôles d'Auzat-Vicdessos et de Luzenac-Ax-les-Thermes, Les Cabannes fait partie des trois bourgs-centres du territoire de la communauté de communes de la Haute-Ariège.

Il doit être souligné que du fait notamment de sa distance suffisante des importants bourgs d'Ax-les-Thermes (qui se trouve à 20 minutes en voiture) et de Tarascon-sur-Ariège (qui se trouve à 15 minutes en voiture), Les Cabannes a conservé intacte sa vocation de centralité.

Cette vocation a perduré depuis le 15^e siècle, après que soit apparue la commune qui dépendait précédemment de la baronnie de Château-Verdun.

Cette naissance de la commune au 15^e siècle seulement s'explique par le fait que la zone est longtemps restée marécageuse et ne comptait alors que quelques cabanes sommaires d'ouvriers rassemblées en un lieu-dit.

Suite à l'assèchement du marais (lui-même issu d'un lac glaciaire), la position géographique idéale de Les Cabannes (située à la confluence des rivières Aston et Ariège et au croisement de la vallée d'Aston et de l'axe de communication Foix-Espagne via la RN20 et la voie ferrée) a très rapidement assis sa notoriété et son expansion en qualité de centre commerçant et de services.

A cela, il convient toutefois d'ajouter que la proximité de l'axe de la RN20, qui facilite les déplacements, ainsi que le manque de certains équipements structurants et services de niveau supérieur, rend parfois nécessaire des déplacements de la population sur les aires urbaines de Tarascon-sur-Ariège ou Foix, ce qui élargit le bassin de vie.

Un évènement très important pour ce bourg-centre a eu lieu en 1991, avec la déviation de la RN20 opérée au titre du protocole d'aménagement visant à réduire les nuisances des villages traversés par l'axe N20/E9.

En effet, alors que le village subissait de plus en plus l'accroissement du trafic automobile qui provoquait régulièrement des embouteillages au centre du village ainsi que le stationnement sauvage (notamment sur la place centrale) de personnes s'arrêtant pour y faire leurs courses, la déviation a définitivement mis le village à l'abri de ces nuisances liées au flux incessant de circulation sur la RN20 tout en ne lui

portant aucun préjudice sur le plan commercial dès lors que Les Cabannes demeurerait à proximité immédiate de cette voie de circulation majeure.

Soulignons de plus que l'aménagement de la traversée de village sous forme de voie unique conduisant de chaque côté à la RN20 permet aux automobilistes un accès très commode et sans retour en arrière à ce village signalé comme étant un « village-service ».

Située non loin de l'entrée de la vallée de la Haute-Ariège - caractérisée par un contraste très accusé entre ses deux versants (*soit une ombree particulièrement raide en rive gauche de l'Ariège et une soulane moins raide en rive droite*) et des resserrements marqués à certains endroits où la largeur de la vallée n'excède pas 200 à 300 mètres - la commune de Les Cabannes bénéficie d'une situation géographique particulièrement avantageuse **puisque'elle se trouve quant à elle en fond plat de vallée**, à la confluence des rivières Aston et Ariège, au pied du plateau de Beille et face au majestueux massif du Quié.

Si l'on ajoute que l'ensoleillement y est excellent, seule une infime partie de la commune se trouvant à l'ombre en période hivernale, on comprend aisément que Les Cabannes était naturellement prédisposée à devenir un centre commerçant et de services pour les 10 villages issus des 10 fiefs que comptait l'ancienne baronnie de Château-Verdun avant la révolution.

Situé à 519 mètres d'altitude, le village est aujourd'hui harmonieusement réparti le long de la D522 et de la D120, avec une place centrale animée et *un habitat de village-rue, composé de maisons accolées sur les deux pignons formant un alignement continu de façades dont le faitage est parallèle à la rue* (Extrait de l'étude « RN20 étude paysage et développement » réalisée en mars 2019 sous l'égide de l'Etat par les cabinets Biotope et AFC Architecture).

Cette organisation du centre ancien historique, très régulière et de dimensions identiques d'une maison à l'autre, certaines façades étant colorées et d'autres en pierres apparentes, confère à l'ensemble beaucoup de charme et de caractère.

A l'habitat du village ancien s'ajoutent des pavillons construits à partir des années 1950 et répartis essentiellement sur les Quartiers de la Vexane, de Nazèbe, de la Rivière et route de Verdun.

Quant à la place centrale, elle a fait l'objet depuis plusieurs années d'un fleurissement organisé en jardinières adossées sur les poteaux d'éclairage public.

► Le seul bémol concerne *l'entrée du village, marquée par des alignements de sapins qui masquent le centre de vacances (actuel VVF) mais assombrissent fortement l'entrée dans le village et mériteraient un traitement en adéquation avec le paysage* (Extrait de l'étude « RN20 étude paysage et développement » réalisée en mars 2019 sous l'égide de l'Etat par les cabinets Biotope et AFC Architecture).



Florence MARTY

Si sa superficie de 87 hectares en fait une des plus petites communes de France, Les Cabannes connaît depuis quelques années une dynamique exceptionnelle tant au plan économique que touristique, qui s'explique non seulement par un cadre et une qualité de vie exceptionnelles mais aussi par des initiatives remarquables d'acteurs économiques en phase avec une politique locale volontariste.

Ancien chef-lieu du canton des Cabannes, le village est demeuré le bourg-centre du bassin de vie de cet ancien canton qui concerne plus de 1300 habitants.

Les Cabannes constitue en effet depuis des siècles un pôle commercial et de services pour une quinzaine de villages situés alentour qui sont :

- soit des communes immédiatement limitrophes : Verdun, Aston, Aulos-Sinsat, Château-Verdun, Pech et Larcac, qui se trouvent à quelques centaines de mètres à peine de Les Cabannes
- soit des communes situées en périphérie immédiate : Senconac, Caychax, Appy, Vèbre, Lassur, Albiès, Bouan et Iarnat).

La petitesse de bon nombre des communes de la première couronne ainsi que la faible superficie précitée de la commune de Les Cabannes militent fortement en faveur d'un regroupement de ces communes qui peine malheureusement à se mettre en place alors qu'il ouvrirait d'intéressantes perspectives de développement pour tous, tant sur le plan économique que démographique.

Avec sa halte ferroviaire, sa proximité immédiate avec la RN20, sa vingtaine de commerces ouverts toute l'année, des services médicaux et scolaires étoffés et des infrastructures sportives, Les Cabannes représente pour tous les villages voisins, **le bourg centre par excellence**.

Si le bipôle des bourgs centres de Luzenac et d'Ax-les-Thermes regroupe de l'autre côté de la vallée d'Ax un pôle de centralité administratif et de services (Luzenac) et un pôle touristique et commercial (Ax-les-Thermes), il est manifeste que le bourg-centre de Les Cabannes, se suffit à lui-même et assure aujourd'hui de manière autonome l'ensemble de ces fonctions de centralité.

Bien que la commune de Les Cabannes ait un positionnement d'abord résidentiel/présentiel avant d'être touristique – contrairement à Ax-les-Thermes - elle représente désormais un pôle secondaire d'attraction non négligeable et occupe, dans la nouvelle intercommunalité de la Haute Ariège, une position de **centre-bourg géographiquement central** (Extrait de l'étude d'assistance technique à la programmation des hébergements touristiques des Cabannes du Cabinet DIATHEMIS de juin 2017).

Les aménagements et les rénovations opérés depuis une dizaine d'années démontrent d'ailleurs la volonté de renforcer la vocation de bourg-centre de la commune par la mise en œuvre de projets volontaristes, tant publics que privés :

Aménagement	Date de réalisation	Coût de l'opération
<p>Pôle tourisme et pôle Culture : Au centre du village et à côté de la mairie, ensemble de 2 salles adjacentes séparées par une cloison amovible. Capacité d'accueil 150 personnes. Elles sont entièrement équipées de matériels audio-visuels.</p> 	2010	<p>348 165 € Partenaires associés : Département, Région, Etat</p>
<p>Pôle administratif (réfection de la mairie qui était vétuste)</p>	2012	<p>390 359 € Partenaires associés : Département, Région, Etat</p>
<p>Extension aire de camping-cars Elle offre 30 emplacements. Adossée à la gendarmerie, l'aire est située à 2mn à pied du centre du village. Elle est entourée de haies de verdure.</p>	2006 et 2011	<p>70 000 € Partenaires associés : Département</p>
<p>Bureau de Poste : La poste qui se trouvait dans un état vétuste a été déplacée en bordure de Route Départementale pour asseoir sa fréquentation et laisser son emplacement, visible de tout le centre du village, au point info de l'office de tourisme.</p>	2013	<p>131 279 € Partenaires associés : Département, Etat</p>
<p>Eclairage public</p>	2013	<p>64 000 € Partenaires associés : ADEME, SDCEA</p>
<p>Point d'information de l'office de tourisme Opération réalisée par l'intercommunalité</p>	2013	<p>162 127 € Partenaires associés : LEADER, Région, Département</p>
<p>Place du village phase I : Construction d'une placette piétonnière devant les pôles Administratif, Culturel et Touristique. Cette réalisation est agrémentée d'une fontaine.</p>	2013	<p>325 445 € Partenaires associés : Département, Région, Etat</p>
<p>Place du village phase II : Réhabilitation de la place centrale, dégagement de la vue sur les commerces qui l'entourent, réalisation de terrasses. La place est devenue piétonne.</p>	2015	<p>278 375 € Partenaires associés : Département, Région, Etat</p>

Création d'un parking de 30 places contigu à la place centrale	2017	19 000 €
Construction Installation de nouveaux commerces Ouverture d'une boutique de produits fermiers (la Ferme du Quié) Aménagement et ouverture d'un restaurant « La Maison Lacube» récemment agrandie.	2006 2010	
		
Construction et ouverture d'une boulangerie pâtisserie Ouverture de 2 points de restauration rapide Ouverture d'une boutique de location de vélos Modernisation de la supérette SPAR Agrandissement et développement de nouveaux produits au sein du multi-services / bureau de tabac point presse remembré : « Ariège Tradition » Installation d'un atelier de poterie dans la rue principale	2016 2015 2017 2019 2020 2019	

Un pôle touristique de premier plan :

Son positionnement en « porte d'entrée » des Vallées d'Ax et au pied du Plateau de Beille, réputé été comme hiver en tant qu'étape d'arrivée du Tour de France et 1^{ère} station nordique des Pyrénées, en fait une station touristique incontournable de la Haute Ariège où peuvent se pratiquer des activités multiples en toutes saisons (ski, raquettes, chiens de traîneaux, vélo, centre équestre, base nautique, étang de pêche).

Un bureau de l'office de tourisme intercommunal des Pyrénées ariégeoises est d'ailleurs présent au centre du village ainsi qu'un panneau d'information numérique et une borne tactile interactive.

► Le site nordique de Beille qui occupe la première place de ski nordique dans les Pyrénées commercialise chaque hiver entre 80 000 et 105 000 journées ski (sur les trois dernières saisons).

En hiver, le plateau de Beille offre en effet un site majeur pour la pratique d'un ski de fond de qualité, mais aussi pour des activités nordiques diversifiées comme la pratique de la raquette, de la luge du traîneau ou de la promenade, de plus en plus prisées des clientèles séduites par un site non urbanisé et resté à l'état naturel.

En été, il s'agit à la fois d'un site de découverte d'une montagne naturelle conservant une pratique pastorale importante et d'une nature mise en scène, ouverte à une fréquentation maîtrisée qui ne cesse de croître.

Par ailleurs, tout au long de l'année, un collectif de prestataires (Angaka) anime ce plateau autour de son village de trappeurs, proposant hébergements insolites et activités multiples aux visiteurs.

Le plateau de Beille en été :



Beille génère au total plus de 200 emplois et procure des retombées économiques très importantes en vallée, l'activité des hébergements ainsi que des prestataires et commerçants du village dépendant directement du fonctionnement de la station notamment en période hivernale.

C'est dans ce contexte qu'en sa qualité de gestionnaire du site, la Communauté de communes, soucieuse d'y promouvoir un développement touristique « multi-saisons » et désireuse de mettre en valeur la route d'accès au plateau, très longue (16 kms) et actuellement à l'état brut, a élaboré en 2016 un schéma de développement pluriannuel du site sur la base d'une ambiance de type scandinave.

La montée au Plateau :



La première réalisation issue de ce plan d'actions va consister à faire du bâtiment d'accueil de Beille, aujourd'hui assez sommaire, un établissement attractif, vertueux sur le plan environnemental (bâtiment « Nowatt ») et adapté à la diversité des usagers du site.

► La commune de Les Cabannes bénéficie de plus de la proximité immédiate de nombreux autres atouts naturels et touristiques majeurs comme la vallée et le massif de l'Aston pour la randonnée, le massif calcaire du Quié de Sinsat fréquenté sur son versant nord-est par des pratiquants d'escalade chevronnés, la route des corniches desservant les églises romanes ainsi que les châteaux de Gudanes (situé en bordure de la route montant au plateau de Beille), de Château-Verdun et de Lordat, ou encore les grottes fortifiées connues sous la dénomination de « spoulgas » et la carrière de talc de Trimouns.

► La notoriété de Beille – qui accueille aussi de nombreux cyclotouristes - est particulièrement liée à l'activité vélo, car l'arrivée à Beille constitue régulièrement une étape reconnue du Tour de France et de courses départementales comme la cyclo-sportive de « l'ariégeoise » ou la course semi-professionnelle de « La Ronde de l'Isard ».



C'est dans ce contexte que depuis deux ans, l'établissement « le petit plateau » située au centre du village loue des vélos électriques haut de gamme pour permettre à tout un chacun d'affronter les 16 kms de la montée de Beille d'une part, en prévision de l'ouverture prochaine de la voie à mobilité active de la Communauté de communes d'autre part.

Cet itinéraire cyclable d'une longueur totale de 36 kms passera en effet très bientôt (début des travaux d'aménagement prévu en 2020) par la commune et reliera à terme Les Cabannes à 16 communes des Vallées d'Ax.

Dans un tel environnement propice à un tourisme varié, les infrastructures d'hébergement sont bien présentes sur la commune avec une capacité d'accueil touristique diversifiée qui totalise aujourd'hui 700 lits répartis entre le village de vacances des Cigalières (VVF), la structure d'accueil des Oustalous, le camping municipal, des chalets de loisirs et des meublés de tourisme de particuliers.

On y trouve également une grande aire (30 emplacements) de camping-cars située dans un écrin de verdure à proximité du centre du village.

Un des défis majeurs à court terme est de parvenir à qualifier au mieux cette offre d'hébergements, notamment les deux centres de vacances précités, qui nécessitent d'être améliorés.

Cet objectif sera bientôt partiellement atteint avec la réalisation du projet de modernisation globale et d'aménagement d'équipements extérieurs sur le centre de vacances des Oustalous, programmé pour l'hiver 2019/le printemps 2020.

Le VVF bénéficie quant à lui d'un emplacement exceptionnel très ensoleillé et d'une ancienne bergerie à l'architecture remarquable pouvant faire l'objet d'une très belle réhabilitation.

Un porteur de projet devrait par ailleurs ouvrir prochainement plusieurs chambres d'hôtes de charme au centre du village, dans l'ancien presbytère.

► A terme, il serait souhaitable également de pouvoir proposer au sein du village des lieux d'activités et d'animations dédiés tel un véritable complexe ludique et sportif ainsi qu'un lieu d'activités intérieures pour les périodes de mauvais temps.

Une économie présentielle à conforter :

Selon les dernières données INSEE (de 2015) la part des actifs ayant un emploi est de 63,1%. La commune présente un taux de chômage de 8,6%, soit un taux en recul par rapport à 2009 (10,6%) et un taux inférieur à la moyenne départementale ou intercommunale (qui connaît un taux de 12,3%).

Près de 64% des établissements actifs sont issus du commerce, des transports et services divers. L'administration, la santé, l'enseignement représentent 14,9% des établissements.

L'industrie (10,6%), l'agriculture (4,3%) et la construction (6,4%) sont peu représentées.

Soulignons en effet que de tout temps, la commune de Les Cabannes a d'abord été un centre commercial et de services tandis que la commune voisine d'Aston, plus vaste et située en recul des grands axes, concentrait l'artisanat et l'industrie (on y dénombrait anciennement de nombreuses forges ; s'y trouvent aujourd'hui l'entreprise de matériel électronique MINCO et la plus importante centrale hydro-électrique EDF de la Haute-Ariège).

Quant à l'agriculture, on la trouve bien davantage sur les communes limitrophes de Verdun et, au-delà, sur la Corniche.

Les Cabannes compte toutefois sur son territoire une pisciculture remarquable ainsi que des étangs de pêche sur un site naturel d'une grande beauté alimenté par la rivière Aston.

Les différents établissements de la commune proposent aujourd'hui au total une centaine d'emplois salariés permanents dont plus de 60 emplois marchands auxquels il faut ajouter quelques emplois saisonniers.

Une dynamique entrepreneuriale exemplaire est en effet à l'œuvre sur la commune depuis quelques années, provoquée à l'origine par l'entreprise très originale d'un agriculteur local – aujourd'hui Président de la chambre d'agriculture de l'Ariège – qui a su proposer à partir de sa ferme du Quié (élevage, transformation et commercialisation de bovins gascons, cochons noirs et canards gras et produits dérivés) à la fois des produits agro-touristiques (visites des élevages, balades sur les estives, dégustations et animations pédagogiques autour du pastoralisme et des métiers de l'élevage en montagne) et un restaurant très renommé : la Maison Lacube.

A côté de ce restaurant adossé à une boutique de produits du terroir, véritable locomotive économique locale, d'autres initiatives également ambitieuses ont émergé comme celle de la boulangerie-pâtisserie Mirouze, en développement continu depuis deux ans ou de la reprise de la pisciculture des chutes d'Aston par un jeune couple de passionnés qui a remis en état l'écloserie associée, seule subsistante sur le département.

Alimentée par les eaux de première catégorie de l'Aston, cette pisciculture de qualité produit plus de 50 tonnes de poisson par an. En pleine expansion, elle a pour projet de construire un laboratoire de séchage et de fumage du poisson associé à un parcours touristique, avec un potentiel de doublement des emplois à la clé.

Les autres commerces en place, au nombre de 17 (notamment une boucherie-charcuterie artisanale de renom et un laboratoire de production ancestrale de croustades du pays au sein du multi-services Ariège Tradition) ont par ailleurs su asseoir leur renommée grâce à leur savoir-faire tandis que de nouveaux établissements voient régulièrement le jour : pizzas à emporter, confiturier, potière etc....

Le village abrite la dernière scierie de la haute vallée de l'Ariège, couplée à un magasin de matériaux de construction et de quincaillerie, malheureusement menacée de disparition pour des motifs de nécessaire mise aux normes et du fait de l'évolution générale des pratiques de consommation.

Enfin, à proximité immédiate du village, se trouve l'une des deux zones artisanales de la CCHA : la ZA d'Aulos-Sinsat, qui, nonobstant sa petite taille, connaît un dynamisme sans faille.

UN HABITAT CONTRAINT :

Une part importante de résidences secondaires et un parc ancien prégnant

A l'instar du reste de la Haute-Ariège, la population a une moyenne d'âge élevée. Elle est vieillissante (82% âgée de 60 à 74 ans et 59% âgée de 75 ans ou plus en 2015 contre respectivement 68% et 47% en 2010) et sa démographie subit un léger déclin.

La commune fait face à une baisse de croissance de 0,8 par an entre 2009 et 2014 et une forte augmentation de la part des plus de 60 ans, de 32,8% à 40,9% sur la même période, tandis que la part des tranches d'âge inférieures diminue.

Par ailleurs, 48,4% des habitations sont des résidences secondaires ou des logements occasionnels, (ce qui représente 194 logements) dédiés le plus souvent au tourisme et à la location saisonnière.

Si cet habitat spécifique peut engendrer des retombées économiques importantes sur le territoire et constituer une indication de l'attractivité de celui-ci, une forte part de résidences secondaires peut à l'évidence générer les inconvénients suivants :

- Des logements inoccupés une certaine partie de l'année (« lits froids ») ce qui engendre une réduction du parc de logements pour les nouveaux arrivants permanents,
- Concernant l'activité touristique : la réduction de la consommation des hébergements touristiques au profit de logements prêtés.

A contrario les demandes de location à l'année ou les recherches d'acquisition de résidences et terrains restent particulièrement élevées dans un contexte de foncier très contraint.

Ainsi, sur les cinq dernières années, on enregistre seulement quatre nouvelles constructions, ce qui est largement insuffisant et s'explique essentiellement par la faible superficie de la commune qui, rappelons-le, avec à peine 87 Ha, est l'une des plus petites de France ce qui n'autorise pas ou peu d'évolution dynamique.

Le parc vacant représente 6,5% des logements de la commune. Une vingtaine de maisons sont ainsi fermées mais, dans un contexte de village-rue avec des maisons accolées sur leurs deux pignons, les contraintes architecturales (imbrication, toitures mêlées, cours sans accès, constructions souvent étroites) limitent et découragent des rénovations pour de la résidence principale.

Il est par ailleurs à noter que 73,5% des résidences principales sont occupées par leur propriétaire, taux largement supérieur à la moyenne régionale, ce qui laisse peu de place à la part locative.

Entre 2008 et 2016 la commune a entrepris de rénover des bâtiments existants pour ouvrir 6 logements sociaux de qualité. Le montant des travaux s'est élevé à 260 000 €, avec un financement de l'Etat, au titre de la DETR, de la Région et du Département, complété par une aide de la Communauté de Communes.

En conclusion, la présence de nombreuses résidences secondaires et de logements vacants difficiles à rénover couplée à l'absence de foncier disponible pénalise grandement l'installation de nouveaux arrivants.

Un second problème en matière d'habitat est que 61,5% des logements ont été construits avant 1970. Or, les premières réglementations thermiques sont postérieures à 1975 ce qui laisse présager un besoin important en travaux de réhabilitation et rénovation énergétique.

Dès 2011, à la suite d'une étude-diagnostic menée en 2010, qui a permis de réaliser un schéma de l'habitat, la Communauté de Communes s'est engagée dans la mise en œuvre d'une opération

programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH) en direction des propriétaires bailleurs et occupants qui s'est poursuivie jusqu'en 2016. Elle a permis de lutter contre l'habitat indigne et très dégradé, contre la précarité énergétique également ; l'OPAH a aussi favorisé l'amélioration des conditions de logement des publics vulnérables, en traitant en particulier la problématique de l'autonomie (maintien à domicile et adaptation au handicap). L'action menée a également permis de développer l'offre d'habitat permanent aux actifs du territoire et de soutenir l'activité des entreprises locales du bâtiment.

Bilan de l'OPAH des Vallées d'Ax : en 5 ans 72 logements de propriétaires occupants ont été améliorés (4 à Les Cabannes), tandis que 30 logements ont été rénovés par des propriétaires bailleurs (4 à Les Cabannes).

Dans ce cadre, il a également été procédé au repérage des logements dégradés ou vacants du centre ancien de la commune de Les Cabannes, en même temps que de ceux d'Ax-les-Thermes et de Luzenac, **ce qui a permis de sensibiliser les propriétaires à l'amélioration des immeubles concernés.**

En parallèle à cette OPAH, dans le cadre du schéma de l'habitat adopté par la Communauté de Communes en 2010, des aides ont été allouées par l'intercommunalité aux communes pour le bouclage du plan de financement des logements sociaux communaux, dont ceux de la commune de Les Cabannes.

Depuis 2016, un programme départemental d'amélioration de l'habitat pour les propriétaires occupants âgés de plus de 60 puis 70 ans, animé par SOLIHA 09, permet de renforcer les dispositifs d'aides.

Par ailleurs, dans le cadre de la réalisation de son PLUIH (plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat, prescrit le 26 septembre 2019), la communauté de communes va engager une étude relative à l'habitat afin de définir un nouveau programme d'actions visant à réduire la vacance, la fracture énergétique et l'insalubrité, et à adapter les logements aux besoins des habitants.

UNE OFFRE DE SERVICES A LA POPULATION ETOFFEE :

Un pôle de proximité qui répond à l'ensemble des besoins de première nécessité de son bassin de vie et qui complète l'armature territoriale des vallées d'Ax en matière d'offre de services

Les commerces et services proposés par le bourg-centre sont les moteurs de sa vitalité et rayonnent sur son bassin de vie. Ils répondent à l'ensemble des premiers besoins des habitants et évitent les déplacements vers les pôles de centralité voisins (Tarascon et Ax-les-Thermes), même si ces derniers présentent des complémentarités évidentes de par leur offre de services de niveau intermédiaire et supérieur que l'on ne retrouve pas aux Cabannes.

L'ensemble de l'offre commerciale et de services se trouve dans le centre du bourg et ses alentours proches, aisément accessible à pied en raison de la très petite taille de la commune (1km sur 500m).

1/ Un pôle-relais pour les services intercommunaux : 1 crèche, 1 ALAE-ALSH – CLSH et 1 cantine scolaire aménagée dans l'ancien bâtiment de la gare, 1 bibliothèque-médiathèque, un point d'information de l'office de tourisme intercommunal.

2/ Un pôle d'activités et de services touristiques : La capacité d'accueil touristique totalise aujourd'hui 700 lits : village de vacances



des Cigalières, structure d'accueil des Oustalous, 1 camping, 1 aire de camping-cars, chalets de loisirs et meublés de tourisme de particuliers.

1 point d'information de l'office du tourisme, 2 locations de skis, 1 location de vélos électriques, des commerces diversifiés (boutiques de produits de la ferme, commerces alimentaires...)

3/ Un pôle de proximité au service des habitants et de la population touristique

Services publics : la gendarmerie, le bureau de poste avec 1 distributeur de billets, l'école (crèche, maternelle et cours élémentaire), la mairie, le pôle culture (une grande salle des fêtes et une salle de projection) le pôle tourisme, la maison des associations, 300 places de parkings au total réparties dans le centre du village et autour de la gare.

Services de santé : 1 pharmacie, 2 kinés, 1 dentiste, 1 infirmière, 1 cabinet médical (2 médecins)

Commerces et artisanat : 2 salons de coiffure, 2 épiceries, 1 boucherie-charcuterie, 2 cafés brasseries, 2 restaurants, 2 pizzérias, 1 boulangerie pâtisserie, 1 tabac presse, 1 boutique de produits fermiers, 1 atelier de dépannage informatique, 1 droguerie – scierie – matériaux de construction, , 1 pisciculture – produits de la mer, 1 garage station-service avec dépanneuse, 1 location de vélos électriques, 1 atelier de modelage sur plâtre et un atelier de poterie.

Il est à noter que le marché de plein vent qui a lieu chaque dimanche connaît un grand succès auprès des habitants comme des touristes.

Complexe sportif : 1 piscine de 10 x 25m, 1 mini-golf, 1 court de tennis, 1 terrain de football avec éclairage homologué

LA MOBILITE

Des mobilités aisées du fait d'une situation privilégiée le long de la RN20 et de la voie ferrée et des initiatives publiques locales (TAD et navette pour le plateau de Beille) mais qui restent à conforter

Les besoins en mobilité sont importants en milieu rural et encore plus en zone de montagne.

La commune de Les Cabannes a la chance de se situer sur un axe stratégique qui lui permet de regrouper plusieurs modes de transports, qu'il reste cependant à conforter.

C'est la raison pour laquelle la halte ferroviaire de Les Cabannes est susceptible de faire l'objet, à l'instar des 4 autres gares présentes sur le territoire de la Haute-Ariège, d'une étude de pré-faisabilité relative à la mise en place de Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM) ruraux de montagne (la demande en a été faite à la Région par la CCHA au mois d'août 2019).

L'accès à la commune est d'abord facilité par son positionnement à proximité de la RN20, qui place la commune à 1 h 20 de Toulouse et de son aéroport.

Par ailleurs et surtout, la SNCF qui transporte en ligne directe les voyageurs de la frontière espagnole jusqu'à la région parisienne, en passant par Toulouse, sur la base d'une desserte quotidienne de 6 rotations, marque l'arrêt à la halte ferroviaire de Les Cabannes avec, généralement, un train toutes les deux heures dans les deux sens.

Il s'agit également d'une petite gare routière puisque 4 bus peuvent y stationner sur des places de parking aménagées à cet effet.

Un bus quotidien permet en effet de se rendre le matin et le soir à Ax-les-Thermes depuis Les Cabannes tandis que le bus de ramassage scolaire Ax- Foix accepte de prendre des passagers moyennant 1 € symbolique.

Pendant la période hivernale, des navettes quotidiennes assurent une liaison entre la gare (routière et ferroviaire) de Les Cabannes et la station de sports nordiques du plateau de Beille selon une fréquence de deux départs dans la matinée et de deux retours dans l'après-midi.

Un TAD piloté par la communauté de communes, à destination de Tarascon-sur Ariège certains jours de la semaine, complète le dispositif.

Enfin, dès 2020, les mobilités douces seront largement facilitées sur la commune puisque celle-ci sera directement reliée à la « voie à mobilité active » de la CCHA, en lien avec sa halte ferroviaire.

Ainsi, sur la section 1 de cet itinéraire de 36 kms de longueur, seront aménagées entre la commune de Verdun et celle de Les Cabannes, des voies partagées sur la Route départementale, mises en place des zones 30 dans les deux centres-bourgs et installée une signalétique – doublée d'un marquage au sol – appropriée, visant à orienter les usagers vers les différents « pôles d'intérêt locaux » du bourg-centre.

DES ACTIVITES CULTURELLES ET DE LOISIRS ETROITEMENT LIEES AUX TRADITIONS LOCALES

Une animation culturelle assurée par un tissu d'acteurs locaux dynamiques et porteurs de traditions et d'une identité rurale et de montagne affirmées

Cet ancien Chef-lieu de canton est le foyer de nombreuses activités de loisirs et d'animations organisées par les associations et prestataires du secteur.

Elles sont un facteur de lien social et de fréquentation accrue du bourg. Elles participent également de son attractivité.

La dynamique du village se traduit par des initiatives ou innovations parfois modestes mais dont le caractère, de type « retour aux sources », séduit souvent le plus grand nombre.

Ainsi, la place des platanes - exclusivement piétonnière depuis la déviation de la RN20 - est devenue un lieu de détente mais aussi d'animations. Tous les mercredis elle accueille un concours de pétanque et des jeux géants : échiquier, damier, jeu de dominos, jeu de quilles sont mis à la disposition du public avec un franc succès.

Les marchés nocturnes ont également leur part de succès tandis que le renom du marché dominical dépasse très largement les frontières du pays de Beille.

Pêle Mêle on peut citer les évènements suivants :

- La fête des gaulois au mois d'août où pendant 2 jours, avec ses balles de paille, ses décors et un banquet circulaire (sanglier, jeter de sardines) de 250 couverts, la place centrale replonge dans une autre époque

- Des soirées théâtre en occitan assurées deux fois par an par une compagnie toulousaine

- Un festival de danses catalanes assuré par la Colla Amistat de Thuir qui réserve chaque année la première de son nouveau spectacle au bourg, avant de se produire aux arènes de Nîmes
- Des Journées découvertes des ateliers du club de peinture
- le club cycliste de Beille qui compte 25 licenciés en Vallée d'Ax
- des associations hébergées : gymnastique GRS, danse country
- La traditionnelle Fête Locale qui se tient le 3^e week end de juillet et un marché de Noël organisés par le comité des fêtes

De son côté et pendant la saison d'été, La Maison Lacube propose tous les vendredis en soirée une Burger Party à partir de produits exclusivement locaux. A chaque fois ce sont 350 convives qui se réunissent. Sous la férule des pastous, groupe apprécié en Ariège, les chants occitans font partager la culture du pays.

Un jeune cinéaste enfant du pays, élève de la célèbre école la FEMIS de Paris (Formation d'Etat aux Métiers de l'Image et du Son), a d'ailleurs réalisé un film sur toutes les activités festives et de loisirs proposées dans le village. Ce film, qui a été projeté et commenté en avant-première au pôle de la culture de la commune, est appelé à faire connaître le village.

Si la commune dispose en son sein d'une médiathèque adossée à un réseau de lecture intercommunal efficient, d'autres pistes de développement seraient à creuser en matière culturelle, afin de s'adapter à l'ensemble des publics présents sur le territoire, de manière permanente ou en séjour.

LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

Une commune en faveur de la réduction des dépenses énergétiques et avec un potentiel en matière de ressources naturelles à investir

En 2014, l'éclairage public a été entièrement rénové, les candélabres et les têtes des projecteurs ont été remplacés. Chaque départ d'éclairage public a été équipé d'un réducteur de tension ce qui a permis une baisse de consommation de moitié.

L'éclairage est désormais de bonne qualité, la consommation d'énergie a nettement diminué et la pollution lumineuse a été fortement réduite.

Lors de la rénovation des bâtiments publics un soin particulier a été apporté à leur isolation. La mairie et le pôle culture sont chauffés par des pompes à chaleur, le pôle tourisme est équipé pour seul moyen de chauffage d'une cheminée avec un système polyflamme.

Deux appartements sociaux ont également été équipés de pompes à chaleur, les autres appartements de radiateurs radiants de qualité en fonte d'aluminium.

La plupart des logements privés se chauffant individuellement au bois par l'intermédiaire d'un poêle (à bûches ou pellets) la mairie avait réfléchi à des solutions collectives en matière de bois-énergie mais il s'avère que la faisabilité technique est rendue difficile par la configuration du village-rue.

La bonne qualité d'ensoleillement sur la commune, couplée à des températures relativement fraîches une bonne partie de l'année permettrait probablement d'envisager des solutions solaires notamment sur les bâtiments publics (exemple : en toiture des ateliers municipaux)

Une borne de recharge électrique REVEO pour véhicules a été installée au sein du village par le SDE09.

A terme, en parallèle à l'aménagement de la voie à mobilité active intercommunale, une ou des borne(s) de recharge pour vélos électriques devraient être installées au sein ou à proximité du village.

Diagnostic et identification des enjeux

Cadre de vie	
ATOUTS	FAIBLESSES
-situation géographique privilégiée -une traversée aisée du village à sens unique sans avoir à faire demi-tour pour récupérer la RN20	-très petite superficie communale
-configuration harmonieuse du village -typicité du village-rue	-une partie de l'habitat mériterait une rénovation extérieure/un ravalement de façade
-identité ancienne et marquée de bourg-centre sur le bassin de vie	-des ressources financières limitées à disposition de la commune
-investissement régulier de la collectivité depuis 10 ans pour aménager et rénover le village	
OPPORTUNITES	MENACES
-l'attractivité touristique est immédiate moyennant une signalétique plus adaptée sur la RN20 (pas de demi-tour à faire ; label « village-étape » à obtenir ?) -le développement démographique et économique est facilité par la position géographique	-manquer de foncier pour le développement -une baisse supplémentaire de ressources financières publiques
-l'image d'authenticité et de charme est à mettre davantage en avant -favoriser la rénovation/amélioration des façades -l'amélioration/éclaircissement de l'entrée ouest du village apparaît nécessaire	-une tension sur les prix en tant que centre de commerces et de services pour les touristes
-envisager des regroupements avec d'autres communes pour mutualiser les moyens afin de pérenniser le positionnement de bourg-centre	-perdre sa qualité de bourg-centre au fil des restructurations territoriales
-poursuivre la dynamique d'investissement public pour doter le village d'équipements manquants	
Activité touristique	
ATOUTS	FAIBLESSES
-le village est connu et fréquenté comme porte d'accès au plateau de Beille qui jouit d'un site nordique de premier plan et a été régulièrement retenu comme étape du tour de France - qualités du plateau d'altitude de Beille qui offre un site naturel de grande qualité, un panorama à 360 ° tout en proposant une montagne « rassurante » et une pratique familiale facile (pas de montée abrupte, ombre de la forêt de pins à crochets) de 7 à 77 ans	- La fréquentation de Beille est nettement plus importante l'hiver -le village est davantage connu en tant que porte d'accès au plateau de Beille -le site de Beille est insuffisamment mis en valeur particulièrement l'été -la navette vers le plateau ne fonctionne que l'hiver

-une offre agro-alimentaire qualitative est largement présente grâce aux différents commerces et au marché dominical réputé	-le village ne compte que des commerces alimentaires et de services : peu d'artisanat d'art
-une offre diversifiée d'hébergements touristiques est présente	-l'offre d'hébergements touristiques est insuffisante qualitativement
-des atouts naturels, culturels et sportifs à proximité immédiate -des prestataires nombreux proposant des activités variées, présents surtout sur le plateau (Angaka) -une place centrale piétonne et aménagée incitant à la détente et au farniente	-il manque des lieux pour des activités intérieures, notamment en cas de mauvais temps (exemple d'un bowling ?) -l'un des 2 bars en activité a essentiellement une clientèle locale d'habitues -l'offre d'activités ludiques ou sportives au sein du village est peu développée (hormis le vélo et les activités Lacube)
-une dynamique festive autour de la place du village, sur des thématiques traditionnelles et occitanes	-l'offre culturelle et festive est uniquement traditionnelle
OPPORTUNITES	MENACES
-profiter de la liaison ferroviaire avec la région parisienne pour faire venir des groupes (CE, scolaires) -améliorer les liens et les flux entre le village de plaine et le site du plateau notamment en prévision de la mise en scène de la montée au plateau -le plan de développement global et « multi-saisons » du site de Beille élaboré par la CCHA en 2017 - améliorer l'attrait du village pour lui-même et non plus seulement en tant que « village-service » -le maintien du pastoralisme	-le changement climatique qui réduit le niveau d'enneigement et la durée de celui-ci -trop miser sur le développement du plateau de Beille en reléguant le village à ses fonctions de services -un aménagement du plateau inadapté ou mal dimensionné pourrait dénaturer ce site naturel préservé et fragile
-l'aménagement prochain de la Voie à Mobilité Active va attirer de nouvelles populations au centre du village -l'extension prévue du multi-services « ariège tradition » et l'installation récente d'une potière devrait diversifier l'offre commerciale avec de la vente d'article artisanaux non alimentaires -l'installation programmée d'un producteur de confitures et conserves va accroître l'offre locale de produits du terroir -l'offre de restauration est en cours de diversification	-inflation des prix sur les produits issus des circuits courts
-une offre complémentaire d'hébergements devrait voir le jour suite à la rénovation programmée du complexe des Oustalous et à la création prochaine de chambres d'hôtes de charme	-les coûts de réfection du centre des Oustalous et du VVF sont lourds

-le fait de devenir un véritable lieu de villégiature et plus seulement un village-service, permettrait de conserver intacte l'identité du lieu	-drainer une forte population de « bobos » citadins au détriment des locaux -la clientèle touristique est de plus en plus exigeante et veut notamment vivre de nouvelles « expériences »
- goût du public notamment des citadins en mal de repères pour un « retour aux sources »	- l'attractivité touristique supérieure d'Ax-les-Thermes qui tend à diversifier son offre d' « après ski » et culturelle - rester en marge de projets touristiques de la Haute-Ariège comme celui des 'Vallées Ingénieuses' qui intéressent l'hydroélectricité, le talc et l'eau thermale, autant de ressources dont ne dispose pas Les Cabannes -une partie des visiteurs et notamment la jeunesse risque de désertier le village en soirée
Activité économique	
ATOUTS	FAIBLESSES
- Une dynamique exemplaire à l'œuvre depuis plusieurs années	- Une « locomotive » Lacube qui éclipse les autres acteurs - Des loyers commerciaux trop souvent exorbitants - L'absence d'association de commerçants ou autre entité fédératrice
- Une offre très complète dans le domaine agro-alimentaire et un marché dominical réputé - L'installation récente d'un atelier de poterie	-
- Présence de plusieurs professionnels très motivés et en cours de développement - Installation prochaine de nouveaux professionnels avec le même profil/la même philosophie	- Présence de foncier bâti commercial vétuste (L'olympic, Le mioure, la pizzeria..) - Le non-respect par certains des règles élémentaires d'urbanisme et des normes de sécurité
OPPORTUNITES	MENACES
- Un maintien de la dynamique d'installation et de développement - présence d'anciens établissements commerciaux inoccupés - favoriser l'installation d'autres artisans d'art en lien avec les financements régionaux qui existent en la matière - Attirer les activités manquantes par des mesures incitatives - Faire venir de nouveaux résidents permanents - conforter l'image qualitative et locale, très en vogue et attirant les citadins (exemple du projet BEAUCOUP ou d'Ariège Tradition)	- L'installation d'une situation de monopole accentuée par le nouveau statut de Philippe Lacube - Une situation locative en matière commerciale qui risque de s'aggraver du fait de l' « amélioration notable des facteurs de commercialité » - un développement anarchique et individualiste - un risque d'installations nouvelles trop nombreuses par rapport à la demande potentielle
- Créer des synergies avec les proches communes d'Aston et de Verdun	- Une perte d'attractivité faute de diversification
- profiter du contexte favorable pour fédérer les énergies en lien avec la municipalité	

Habitat	
ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Des études et opérations collectives menées depuis 20 ans sur la commune - Une mairie investie pour développer un parc social 	<ul style="list-style-type: none"> - Un parc ancien et difficile à remettre en état techniquement (habitat imbriqué)
<ul style="list-style-type: none"> - Une demande élevée de locations à l'année et d'achats de terrains et habitations 	<ul style="list-style-type: none"> - Un foncier très contraint qui limite les possibilités de constructions nouvelles - Des résidents vieillissants et des prix de vente plutôt élevés - Une grande partie du parc dédiée au tourisme ; beaucoup de « lits froids »
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Le PLUIH à venir qui permettra de conforter et relancer un programme d'actions - L'existence d'un petit parc vacant - La perspective d'un regroupement avec les communes voisines plus vastes 	<ul style="list-style-type: none"> - Faute de rénovation volontariste, risque de dégradation rapide de l'image de village-rue de charme
<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la politique sociale afin de faire venir de nouvelles familles 	<ul style="list-style-type: none"> - un village qui se meurt sauf en saison touristique
<ul style="list-style-type: none"> - Tirer parti du contexte de forte demande, très rare en Haute Ariège, pour améliorer la démographie communale 	
Offre de services	
ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des services de base sont présents 	<ul style="list-style-type: none"> -absence de grande surface -cherté des petits commerces présents
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> -tendance actuelle favorable aux commerces de proximité 	<ul style="list-style-type: none"> - Concurrence des grandes surfaces du tarasconnais
<ul style="list-style-type: none"> - Un marché dominical qui a « le vent en poupe » 	
Mobilités	
ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - une situation géographique très favorable 	<ul style="list-style-type: none"> - des liaisons insuffisantes avec le plateau de Beille
<ul style="list-style-type: none"> - Une halte ferroviaire 	<ul style="list-style-type: none"> - L'absence de réseau alternatif du type covoiturage, Rézopouce etc...
<ul style="list-style-type: none"> - La proximité immédiate de la RN20, grand axe reliant facilement à Toulouse, en toute sécurité à partir de Tarascon 	<ul style="list-style-type: none"> - L'absence de borne de recharge pour vélos électriques
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - - Le dispositif régional des PEM ruraux 	<ul style="list-style-type: none"> - La disparition de la ligne ferroviaire ; la fin de l'arrêt en gare
<ul style="list-style-type: none"> - L'aménagement en 2020 du tronçon de la VMA Sinsat-Les Cabannes 	
<ul style="list-style-type: none"> - L'étude-diagnostic qui sera menée sur la mobilité au titre du PLUIh 	
Activités culturelles et de loisirs	
ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Une offre dynamique et authentique 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de diversité ? - manque de modernité ?
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> -organiser les « jeudis de Beille » 	<ul style="list-style-type: none"> - - N'attire que certains publics
	<ul style="list-style-type: none"> - Concurrence des autres bourgs-centres mieux dotés

Transition écologique et énergétique

ATOUTS	FAIBLESSES
- Volonté vertueuse de la collectivité	- Peu d'actions concrètes en raison des contraintes financières
OPPORTUNITES	MENACES
- - Politiques publiques actuelles en la matière	- - Ne pas être en adéquation avec l'image « verte » de l'Ariège

► ENJEUX identifiés à l'issue du diagnostic :

1) Conforter les fonctions de centralité et l'attractivité du village tant pour les touristes que pour les résidents permanents

- Faire mieux ressortir le charme du village
- Faciliter les accès au village
- Conforter la fonction de bourg-centre tout en développant la vocation touristique du village
- Maintenir et développer les lieux de rencontre et de convivialité au sein du village

2) Parvenir à une offre touristique plus globale

- Disposer d'une offre d'hébergements suffisante tant quantitativement que qualitativement au sein du village « porte d'accès » au plateau de Beille
- Faire du village un véritable lieu de villégiature tout en oeuvrant au développement des liens avec le plateau de Beille
- Favoriser une offre culturelle et événementielle diversifiée

3) Conforter et accompagner la dynamique économique présente à l'œuvre

- Asseoir l'image d'une offre très qualitative et locavore dans le domaine agro-alimentaire
- Maintenir, développer et diversifier les commerces et services en place
- Parvenir à une fédération des commerçants pour maintenir une cohérence d'ensemble

4) Favoriser la mobilité globale dans un environnement naturel préservé

- Tirer le meilleur parti de la présence d'une halte ferroviaire en développant le déplacement multi-modal à partir et autour de celle-ci
- Travailler au développement des mobilités douces dans la commune en profitant notamment de l'aménagement imminent de la voie à mobilité active portée par la CCHA

Article 3 : La stratégie de développement et de valorisation

La commune de Les Cabannes, du fait de son emplacement géographique « à la croisée des chemins » a fonctionné depuis 5 siècles comme un centre de services et de commerces indispensable à la vie quotidienne de la population présente sur son bassin de vie.

La très petite superficie qui caractérise la commune a fort logiquement conduit les acteurs économiques présents dans les domaines de l'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture, à s'installer ou se développer sur les communes avoisinantes, notamment à Aston et à Verdun.

Cette tradition séculaire de « bourg-centre » doté de l'ensemble des commerces et services de premier niveau s'est plus récemment accompagnée de l'arrivée croissante de population extérieure composée soit d'automobilistes de passage sur la RN20 en direction de l'Andorre ou de Toulouse soit de touristes attirés par les multiples intérêts du Plateau de Beille.

Dès lors, à la fin du 20^e siècle, la commune est devenue également un « village-service », d'ailleurs signalée comme tel sur la RN20.

Cette dynamique naturelle, induite par une situation géographique idéale, à l'entrée de la vallée et dans un environnement exceptionnel, a suscité bon nombre d'initiatives de développement et projets d'installation depuis plus de 10 ans.

La collectivité publique a largement accompagné ce mouvement, tant par l'intermédiaire de la commune, maître d'ouvrage sur la période de nombreux projets d'aménagement et d'équipement au sein du village, que de la communauté de communes, pourvoyeuse de l'ingénierie technique et financière nécessaire.

Désormais, et dans une perspective de moyen et long terme, il est essentiel de veiller au bon équilibre et au maintien de la cohérence de cet éco-système afin que Les Cabannes conserve sa fonction première de bourg-centre pour la population présente sur son bassin de vie tout en favorisant la dynamique économique et touristique à l'oeuvre depuis une décennie.

Cela passe par une amélioration supplémentaire du cadre de vie et de l'attractivité mais aussi par une vigilance active vis-à-vis des offres touristiques à venir et de l'évolution du commerce local.

Et, bien entendu, ce développement harmonieux du village se devra d'inclure à tous les stades de réflexion et niveaux d'équipement, une nécessaire réflexion en matière de transition énergétique et d'organisation d'une mobilité multi-modale sur son territoire.

En outre, il est important de continuer à travailler conjointement avec la communauté de communes (exploitante du plateau de Beille) pour s'assurer, là aussi, d'une cohérence harmonieuse entre le développement du bourg-centre d'un côté, la valorisation et le développement du plateau de l'autre, en veillant à conforter et accroître les liens et flux entre les deux lieux, notamment dans la perspective de la mise en scène future de la longue montée (16kms) jusqu'au plateau.

C'est au demeurant en ce sens que le cabinet DIATHEMIS a établi au mois de juin 2017, un rapport d'assistance technique à la programmation de la réhabilitation des hébergements touristiques des Cabannes (complexe des Oustalous et VVF des Cigalières) après avoir rappelé que ce village était la plus emblématique commune d'accès au plateau de Beille qu'il convenait dès lors de la renforcer en tant que pôle d'activité et de service en lien avec la station.

Article 4 : Le Projet de développement et de valorisation

La commune de Les Cabannes envisage son projet de développement et de valorisation selon les trois axes stratégiques suivants :

Axe stratégique 1 : Conforter les fonctions de centralité et l'attractivité du village tant pour les touristes que pour les résidents permanents

Action 1.1 – Asseoir le statut de bourg-centre

Projet 1.1.1 - Améliorer la signalétique générale et celle sur la RN20

A court et moyen terme, la commune va être conduite à repenser l'ensemble de la signalétique présente au sein et autour du village.

► En effet, l'Office du tourisme des Pyrénées Ariégeoises, porte depuis plusieurs années, pour le compte notamment de la communauté de communes de la Haute Ariège, une réflexion en vue de la mise en place d'un schéma directeur de la signalisation touristique et commerciale sur le territoire.

Ce schéma directeur fera notamment des propositions sur l'harmonisation de la signalétique, sur la procédure de mise en place auprès des communes et sur l'identification des actions du schéma qui relèvent d'un intérêt communautaire

La phase de diagnostic étant achevée, le bureau d'études en charge de l'élaboration de ce schéma interroge actuellement les communes pour connaître la liste et la localisation de leurs pôles d'intérêt locaux.

Or, il apparaît par exemple important de pouvoir signaler au niveau de la RN20 que la configuration de village-rue de Les Cabannes permet d'y entrer par l'ouest puis d'en ressortir par l'est sans avoir à opérer de demi-tour.

De la même façon, il serait souhaitable à terme – à condition d'obtenir au préalable ce label – de remplacer sur la RN20, le panneau qui présente la commune comme « village-service », concept réducteur, par un affichage du label « village-étape ».

► Par ailleurs, dans le cadre de l'aménagement de la voie à mobilité active portée par la communauté de communes de la Haute Ariège, la commune de Les Cabannes participera aux comités techniques qui permettront au maître d'œuvre de définir les éléments et le type de jalonnement à installer le long de la voie à mobilité active, jalonnement qui inclura la signalisation des pôles d'intérêt locaux.

Projet 1.1.2 – Construire un groupe scolaire sur la commune

Un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) regroupe les communes d'Albiès, Aston, Aulos, Bouan, Château-Verdun, Larcet, Larnat, Les Cabannes, Pech, Sinsat et Verdun.

Au nombre de deux, les écoles se situent aux Cabannes (dans la rue principale à proximité de l'entrée Est) pour les classes maternelles et élémentaires, à Aston pour le reste, la cantine se trouvant quant à elle au niveau de la halte ferroviaire de Les Cabannes, à côté de la crèche et de l'ALAE.

Un ramassage scolaire est dès lors nécessaire pendant la coupure de midi ce qui entraîne des frais et prive les enfants d'un moment de détente pourtant nécessaire à l'équilibre et à la qualité de la vie scolaire.

Le bâtiment qui abrite l'école d'Aston est constitué d'une structure légère, celui des Cabannes est dans un état d'insalubrité avancée qui nécessiterait à court terme des travaux très importants.

Par ailleurs l'école de Les Cabannes est située sur la rue étroite et passagère du village qui absorbe difficilement le trafic dû à la desserte du bourg et des villages alentour. Les arrêts de bus ne font qu'accroître cette saturation. Des automobilistes n'hésitent plus à emprunter le trottoir pour se dégager.

La construction d'un groupe scolaire pour l'ensemble du secteur des Cabannes est dès lors devenue une obligation.

Elle permettra d'améliorer les conditions de travail des maîtres et l'accueil des enfants qui pourront bénéficier d'une vraie coupure méridienne, l'accès au bus de ramassage sera sécurisé, le transport scolaire de midi sera supprimé, l'exposition plein sud du bâtiment sera propice au bien être, le bâtiment conçu selon les normes actuelles d'isolation et de moyen de chauffage permettra de diminuer très significativement la consommation d'énergie, enfin ce sera aussi l'assurance de maintenir une entité scolaire sur le canton des Cabannes. Autant d'éléments qui plaident largement à la mise en œuvre de ce projet **à court ou moyen terme**.

La future école comprendrait 4 classes ce qui correspond aux besoins du secteur.

Avancement du projet :

La préfecture de l'Ariège a accepté le principe d'un SIVE regroupant les communes de l'actuel RPI.

Le financement sera assuré par les communes au prorata de leur population INSEE. Un comité de projet comprenant des élus de chaque commune, les enseignants et les représentants des parents d'élèves a été créé. Il s'est réuni à 5 reprises, les 30 /06/2015, 16/02/2016, 8/03/2016, 20/09/2016, 22/11/2016.

Le CAUE de l'Ariège a été consulté. Il a vérifié que le cahier des charges élaboré par le comité de projet correspondait aux exigences. Il prépare un dossier permettant de consulter la maîtrise d'œuvre.

Une option d'achat pour le terrain de la future école ayant été déposée chez un notaire, il était apparu que ce terrain était grevé par une servitude au bénéfice de la SNCF. Or, renseignements pris auprès de la SNCF, il est finalement apparu que la servitude (changement de destination et modification des équipements) n'avait plus aucune raison d'être. Celle-ci a donc été levée en début d'année 2019.

Sous l'égide du CAUE du département de l'Ariège, la communauté des Commune de la Haute Ariège et la Commune de Les Cabannes se sont réunies pour définir la surface du terrain utile pour recevoir le groupe scolaire et le bâtiment de l'ALAE.

La commune de les Cabannes a pris l'option d'acheter sans délai ce terrain et le projet de construction pourrait donc démarrer (avec un accompagnement par le CAUE pour le choix du maître d'œuvre) **à la fin de l'année 2020**.

Lorsque ce projet de groupe scolaire aura été mené à son terme, il ouvrira de surcroit, suite à la désaffectation de l'actuelle école, la possibilité pour la commune, d'y aménager des logements sociaux ou autres tout en réservant l'étage pour y accueillir la maison des associations.

Projet 1.1.3 - Travailler plus globalement à un regroupement avec les communes voisines

La très petite taille de la commune de Les Cabannes occasionne des contraintes majeures au niveau du foncier disponible d'une part, en termes de ressources financières mobilisables d'autre part.

Cet handicap pourrait être levé à partir du moment où des communes avoisinantes accepteraient d'entrer dans un processus de regroupement.

Rappelons en effet que le village de Les Cabannes constitue depuis des siècles un pôle commercial et de services pour une quinzaine de villages situés alentour qui sont :

- soit des communes immédiatement limitrophes : Verdun, Aston, Aulos-Sinsat, Château-Verdun, Pech et Larcac, qui se trouvent à quelques centaines de mètres à peine de Les Cabannes
- soit des communes situées en périphérie immédiate : Senconac, Caychax, Appy, Vèbre, Lassur, Albiès, Bouan et Larnat).

Etant souligné que bon nombre de ces petites communes partagent avec le village de Les Cabannes, divers équipements (*cf. le cimetière et l'Eglise sont aussi utilisés par les villages de Pech et d'Aulos ; cf. les équipements d'eau potable et d'assainissement ainsi que la salle des fêtes bénéficient aussi aux communes de Pech, Château Verdun, Verdun, et Aston*) il est manifeste qu'un tel regroupement, notamment avec la commune d'Aston – qui jouit d'une vaste assise foncière et a depuis toujours accueilli les activités industrielles et artisanales du bassin de vie – ou/et la commune de Verdun – sur laquelle s'est développée une activité agricole conséquente - ouvrirait d'intéressantes perspectives de développement pour tous, tant sur le plan économique que démographique.

En raison de la grande complexité inhérente à un tel projet, qui mêle des considérations territoriales et politiques multiples, il s'agit là forcément d'un projet à **moyen ou long terme**.

Action 1.2 – Améliorer le cadre de vie et l'attractivité du village

Projet 1.2.1 - Reconfigurer / éclaircir l'entrée ouest du village

L'entrée dans le village se fait par la route départementale 522 anciennement route nationale 20. Elle est constituée d'une ligne droite dont le calibrage n'est pas adapté à une circulation apaisée (trop large, trop rectiligne, trop de vitesse).

Sur la droite elle est séparée du VVF des Cigalières par un alignement de sapins. Cette haie de thuyas devait à l'origine simplement abriter le village de vacances des regards et du bruit. Or, sans taille ces thuyas sont devenus tout naturellement des « sapins » qui mélangent leurs branchages avec ceux des platanes alignés en bord de route.

L'étude « RN20 étude paysage et développement » réalisée en mars 2019 sous l'égide de l'Etat par les cabinets Biotope et AFC Architecture observe ainsi que *l'entrée du village est marquée par des alignements de sapins qui masquent le centre de vacances (actuel VVF) mais assombrissent fortement l'entrée dans le village et mériteraient un traitement en adéquation avec le paysage*.

Le résultat est absolument désastreux en période hivernale puisque les sapins plongent dans l'ombre les équipements sportifs et les maisons d'habitation situés à proximité. Dès lors, durant les journées les plus courtes la pelouse du terrain de football ne dégèle pas du tout !

Depuis plusieurs années la commune envisage donc d'aménager cette entrée ouest qui draine l'essentiel des véhicules pénétrant dans le village depuis la RN20.

C'est aujourd'hui devenu une nécessité comme le rappelle à plusieurs reprises le cabinet DIATHEMIS dans son étude d'assistance technique à la programmation des hébergements touristiques des Cabannes On peut ainsi y lire que *l'entrée de ville, notamment par l'ouest (Tarascon) manque de lisibilité et que ceci handicape la perception visuelle du VVF*.

Le projet de requalification de cette entrée ouest du village (cf. l'étude d'assistance technique du Cabinet DIATHEMIS) consisterait à améliorer la visibilité du VVF et de l'ancienne bergerie qui s'y trouve, d'abord en abattant et dessouchant les sapins dont le nombre dépasse les 200 éléments. Puis en plantant une haie de type anglaise composée d'essences variées, implantée en léger retrait, qui permettrait d'abriter à nouveau le village des Cigalières des regards.

Un chemin piétonnier, accessible aux personnes à mobilité réduite, serait aménagé sur la contre-allée. Il bénéficierait de l'ombrage des platanes et donnerait en même temps un aspect champêtre à cette entrée.

Plus loin sur la gauche les terrains de tennis actuellement très vétustes feraient l'objet d'une réhabilitation. L'un serait restauré, l'autre accueillerait un rocher d'escalade ou un city-park (en fonction des besoins à identifier plus précisément).

Depuis la bordure de la route (RD522) jusqu'au chemin piétonnier, il y aura une dizaine de mètres de profondeur ce qui est très largement suffisant pour y faire stationner des véhicules en perpendiculaire avec la route, la longueur de ce stationnement ainsi aménagé sera de 400 m, il permettra de recevoir 150 véhicules. Ce parking sera directement accessible depuis le centre-bourg d'un côté, depuis le VVF des Cigalières de l'autre, par l'intermédiaire du cheminement piétonnier précité et en prévoyant une accessibilité PMR.

Un accès sur la route sera matérialisé par une chicane qui constituera également un dispositif servant de ralentisseur.

Indéniablement ce sera un atout supplémentaire pour l'accueil des visiteurs puisque Les Cabannes compterait alors plus de 300 places de parking réparties sur la commune.

Le village confortera ainsi son aspect du bien vivre, il présentera un aspect accueillant dès l'entrée de bourg avec un stationnement peu contraignant et proche (le plus éloigné se trouvera à peine à 400m du centre du village).

S'agissant d'un projet qui nécessite un minimum d'études préalables, notamment avant d'abattre et de dessoucher (ou pas) les 200 sapins précités, il pourra raisonnablement être [programmé sur l'année 2021](#).

Projet 1.2.2 - Faire mieux ressortir le charme du village via la mise en valeur ou la réhabilitation des façades notamment

Le village aujourd'hui harmonieusement réparti le long de la D522 et de la D120, avec une place centrale piétonne animée présente une typicité intéressante avec *un habitat de village-rue, composé de maisons accolées sur les deux pignons formant un alignement continu de façades dont le faitage est parallèle à la rue* (Extrait de l'étude « RN20 étude paysage et développement » réalisée en mars 2019 sous l'égide de l'Etat par les cabinets Biotope et AFC Architecture).

Cette organisation très régulière et de dimensions identiques d'une maison à l'autre, certaines façades étant colorées et d'autres en pierres apparentes, confère à l'ensemble beaucoup de charme et de caractère qui pourrait être davantage mis en lumière.

Ces dernières années et notamment au cours de l'été 2019, par un effet d'émulation mais aussi suite à des sinistres en toitures – provoqués par de violents orages – qui ont entraîné par ricochet des travaux de réfection de façades (surtout de la restauration en pierres apparentes), diverses initiatives privées ont eu lieu dans la rue principale du village.

D'autres propriétaires seraient susceptibles de faire la même chose à condition de pouvoir être aidés ; par ailleurs la commune comprend un parc vacant à hauteur de 6,5 % des maisons.

Il pourrait donc être imaginé à **court et moyen terme** de mettre en place une animation en matière immobilière, par l'intermédiaire de la commune et en lien avec le futur programme d'actions intercommunal qui découlera de l'étude relative à l'habitat du PLUIH, afin de parfaire cette dynamique de réhabilitation du bâti ancien.

Projet 1.2.3 – Diversifier l'offre de restauration, maintenir les deux bars en activité, créer une « maison du bourg-centre »

Outre sa vocation touristique en essor découlant principalement de sa situation en porte d'entrée du plateau de Beille, le village de Les Cabannes entend demeurer un village accueillant, dynamique et animé pour sa population très diverse rassemblée autour d'une forte identité montagnarde.

A cet effet, il paraît important en premier lieu de pouvoir disposer d'une offre de restauration diversifiée, le seul établissement Lacube dont la réputation n'est plus à faire et la fréquentation est optimale ne pouvant satisfaire toutes les envies de la population.

C'est dans ce contexte que la commune, en association avec la communauté de communes compétente en matière d'immobilier d'entreprise, entend accompagner au mieux, à **court et moyen terme**, les projets d'installation dans ce domaine.

De la même façon, la présence de deux bars chaleureux et dynamiques au sein du village est un gage de création et d'entretien du lien social entre résidents permanents d'une part, entre résidents et visiteurs d'autre part.

C'est la raison pour laquelle la commune fera tout ce qui est en son pouvoir, à **court et moyen terme**, pour que l'activité du bar Le Mioure – aujourd'hui en liquidation judiciaire – soit reprise d'une part, pour inciter le bar l'Olympic à opérer des travaux de rénovation/modernisation d'autre part.

Au-delà de ce soutien aux « lieux de vie commerciaux », l'idée a émergé d'une « maison du bourg-centre » qui associerait des services de proximité aux habitants (wifi, cybercafé, informations etc..) et un lieu de mixité habitants/vacanciers ; cet endroit pourrait également être vécu comme un « tiers-lieu » qui permettrait aux visiteurs de faire du télé-travail dans un espace de co-working ou/et abriterait un fab'lab – espace de réflexion en matière de tourisme et développement.

Dans l'hypothèse où l'actuelle école du village deviendrait disponible suite à son transfert dans le nouveau bâtiment du groupe scolaire, ce lieu pourrait alors y être installé à l'étage, au même endroit que la future maison des associations.

La dynamique de développement très originale et intéressante que l'on observe dans le village depuis maintenant de nombreuses années, autour d'acteurs privés et publics remarquables, permet en effet de tablez ici sur ce type de projet innovant qui pourrait être étudié à **court ou moyen terme** dans un cadre de concertation.

Projet 1.2.4 – Réhabiliter le réseau d'assainissement

Le secteur de la rue principale de LES CABANNES est identifié comme étant problématique par les services du SMDEA. Les interventions sont très fréquentes, et lors des bouchages ce réseau mixte

(eaux usées et eaux pluviales) génère de mauvaises odeurs qui peuvent impacter les riverains. Une inspection télévisuelle du tronçon de collecte situé entre la place des platanes et l'avenue du Bois le 10 octobre 2019 confirme le mauvais état de la conduite de collecte.

L'assainissement du secteur de la Gare est également en mauvais état. Il s'agit d'un réseau unitaire eaux usées et eaux pluviales. Le coût de réhabilitation de ce tronçon est estimé, en première approche, à 50 000€ diminué des aides éventuelles de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental.

Enfin concernant la station d'épuration, elle est très ancienne (sa construction date de 1975) et est souvent saturée lors des périodes de forte fréquentation.

Compte tenu de ces éléments, et afin de programmer une opération globale de réhabilitation de l'assainissement sur la commune, le SMDEA va engager un schéma directeur qui permettra de hiérarchiser les travaux sur le réseau et de dimensionner correctement la station d'épuration. Ce schéma directeur est, dans tous les cas, un préalable nécessaire à l'obtention de subvention auprès des partenaires financiers (Conseil Départemental et Agence de l'Eau Adour Garonne).

Axe stratégique 2 : Soutenir une offre touristique plus globale

Action 2.1 – Améliorer qualitativement l'offre d'hébergements touristiques

Projet 2.1.1 – Requalifier le centre de vacances des Oustalous

Le Complexe des Oustalous connu sous le nom de "Gîte montagnard les Oustalous" est en activité depuis 1992. Le site occupe une surface totale de 30 976 m² dont un peu plus de 20 000 m² sont constructibles. En limite d'une zone urbanisée les terrains se situent en surplomb de l'Ariège avec pleine vue sur le massif du Quié de Verdun. Le relief légèrement vallonné lui donne un aspect montagnard, pleine nature, où l'on a immédiatement envie de séjourner. On peut qualifier le cadre de tout à fait exceptionnel.

Le 1er mars 2013 la gestion du centre a été confiée par la mairie de Les Cabannes à un gérant de société privée. L'objectif consistait à moderniser et à adapter au goût du jour l'exploitation de ce centre pour développer son activité principalement tournée vers un tourisme de masse. Conformément aux résultats attendus le chiffre d'affaire a été doublé en l'espace de 3 ans pour passer de 150 000 € à 320 000 €.

Deux ensembles de bâtiments sont constitués par un assemblage d'anciens bungalows de chantier. Ces structures assez spartiates, proposent un hébergement en gestion libre, c'est le gîte d'étape.

Une troisième structure réalisée en 2000, est composée de six gîtes parfaitement équipés et spacieux. Il s'agit de quatre T3, un T4 et un T5. Le foncier appartient en totalité à la commune (terrain de droit privé).

Etant rappelé qu'il existe une véritable synergie de fonctionnement des activités touristiques entre le plateau de Beille et la vallée et que les hébergements touristiques sont une composante essentielle permettant d'optimiser les retombées économiques du tourisme pour le territoire, il s'avère depuis quelques années que cette offre d'hébergement n'est plus suffisamment adaptée aux besoins de la clientèle :

D'une part, la partie gîte d'étape du Complexe (142 lits) a atteint son niveau de croisière. Il est en effet le plus souvent complet en week-end. D'autre part, est apparue au fil du temps une demande d'hébergement de groupes avec un niveau de confort supérieur.

C'est dans ce contexte que la commune a mandaté en 2017, le bureau d'études DIATHEMIS pour réaliser une « *étude d'assistance technique à la programmation des hébergements touristiques de la commune de Les Cabannes* ».

Ce village porte d'entrée du plateau a en effet été positionné comme *premier pôle d'activité et de service à renforcer en lien avec la station*.

Le projet finalement retenu par la commune, d'un coût global de 2 023 752 €, consiste à conforter la vocation du centre à accueillir des séjours à caractère social tout en s'assurant de pouvoir répondre aux besoins des clients réguliers et attirer une nouvelle clientèle (comme par exemple celle des séjours d'entreprises).

Il consiste à moderniser l'offre globale, à créer 76 nouveaux lits (ce qui permettrait d'offrir globalement 218 lits) et à mettre en place des aménagements extérieurs (piscine chauffée et aires de jeux) pour répondre à une demande multi-saisonnière, en lien avec le fonctionnement de la station de Beille (qui, aujourd'hui hivernal, doit tendre à être pluri-saisonnier).

3, 5 ETP seront créés grâce à ce projet qui sera réalisé à court terme puisque le maître d'oeuvre retenu le 23 juillet 2019 travaille depuis lors sur le dossier avec un lancement des travaux programmé pour mai 2020.

Projet 2.1.2 – Requalifier le village de vacances des Cigalières

Le village de vacances, propriété de la commune de Les Cabannes, est géré par l'association VVF. Dans un site de pleine nature il s'étend sur plus de 5 ha et offre lui aussi une vue imprenable sur le massif du Quié de Verdun.

40 gîtes familiaux ont été construits en 1969. En 1975, 8 nouveaux gîtes ont ouvert et une salle polyvalente a été aménagée dans un bâtiment existant (la bergerie). En 1982, 24 gîtes se sont ajoutés portant ainsi la capacité d'accueil à 72 logements : 10 appartements de 3 pièces, 54 chalets de 2 pièces, 8 studios (dont 2 affectés au personnel saisonnier).

La capacité totale est donc de 325 lits et le village propose plusieurs espaces collectifs : accueil, bibliothèque, salle d'animation, salle de jeux avec cheminée dans la bergerie ; aire de jeux enfants, espace barbecue, terrains de volley, de pétanque, parkings.

Toutefois, comme l'indique le cabinet DIATHEMIS dans son étude de 2017, après la réalisation d'une expertise complète du site du VVF, « *il semble impérieux de rénover le clos et le couvert des logements dès que possible afin d'améliorer l'aspect des unités d'hébergements et d'améliorer les carences thermiques actuelles des logements* ».

Le village des Cigalières doit dès lors être entièrement rénové en donnant une priorité à l'isolation thermique des logements et en proposant des espaces de vie en adéquation avec des logements de qualité.

La commune a fait le choix de mettre un terme le 20 décembre 2018 à effet au 31 octobre 2021 du bail commercial qui la liait à l'association Villages Vacances Famille dont la gestion était décevante.

Depuis lors, l'agence Ariège Attractivité s'occupe de rechercher un investisseur-exploitant susceptible de reprendre le bail.

La requalification de ce village de vacances pourrait donc, selon le résultat de cette recherche, intervenir à **moyen terme**.

Quant à l'ancienne bergerie présente sur le site, son architecture tout à fait remarquable - entièrement en pierres et voutée – milite en faveur d'une valorisation toute aussi exceptionnelle, probablement pour en faire un hébergement hôtelier de caractère.

Les chiffrages du pré – programme valeurs 2017 trimestre 2 sont les suivantes :

- Cigalières / hébergement – accueil : 2,968 M€ HT
- Bergerie / extension hôtel – accueil – cuisines : 3,700 M€ HT

Action 2.2 – Faire du village un véritable lieu de villégiature

Projet 2.2.1 – Construire une halle au centre du village

Comme le relève le cabinet DIATHEMIS dans son étude de 2017, *les réalisations menées par la commune depuis dix ans, qui ont notamment permis de qualifier l'aménagement de la place et du coeur de village, marquent, au-delà des services apportés aux habitants, la volonté d'affirmer le caractère touristique du village de Les Cabannes, l'objectif étant de favoriser le développement touristique et économique de l'ensemble du pôle de développement que la commune constitue avec les villages environnants.*

L'économie globale du bourg reposant essentiellement sur l'activité touristique et plus précisément sur une offre « tourisme slow et gourmand », il est apparu fondamental d'y créer ces dernières années des évènements festifs diversifiés et d'y proposer des animations ludiques souvent familiales.

Le but est ainsi de créer une ambiance de détente et de bien être afin que la clientèle du plateau de Beille demeure au village après sa journée d'activités et pour que les visiteurs reviennent régulièrement sur le territoire, rendu encore plus attractif.

Si de nombreux évènements existent déjà, le besoin de mettre en place une offre culturelle, artistique et festive plus vaste et complète se fait aujourd'hui sentir

Nombre de ces activités requièrent et vont requérir un espace abrité et en adéquation avec le nombre de personnes à accueillir. En effet, la situation du bourg des Cabannes en piedmont des Pyrénées ariégeoises l'expose à des orages d'été qui rendent toujours la programmation de ces évènements ou autres aléatoires.

A titre d'exemple : si les Burger parties de la maison Lacube réunissent à chaque soirée plus de 350 personnes, faute de structure pouvant les recevoir elles se déroulent aujourd'hui dans un bâtiment agricole à quelques encablures du village. Certes le bâtiment affiche du charme mais il reste cantonné dans un lieu quelque peu isolé.

Autre exemple : Lors des grands évènements sportifs comme le Tour de France cycliste mais aussi et surtout la cyclotouriste l'Ariégeoise, la cérémonie de remise des prix de l'Ariégeoise s'effectue sur la place centrale des platanes. Plus tard dans la soirée, les bénévoles au nombre de 500 se retrouvent bien plus bas dans la vallée, pour un repas festif qui vient récompenser leur engagement au service de cette épreuve. Séduit par la physionomie du bourg Le Président de l'Ariégeoise ne cache plus son désir d'organiser cette soirée sur ou à proximité de la place centrale des platanes de Les Cabannes. Pour cet évènement comme bien d'autres, hamburgers party, fête des gaulois, marchés nocturnes, marché de Noël etc, il apparaît nécessaire d'ériger une structure qui puisse répondre aux besoins.

A titre comparatif, la commune d'Ax-les-Thermes a fait réaliser, en 2018, une halle dite « culturelle » au sein du parc du Casino, qu'elle utilise aujourd'hui abondamment pour y abriter des évènements hiver comme été.

Aux Cabannes, ce serait en plein centre du village, sur le parking jouxtant la place des platanes, qu'une halle serait érigée.

Le projet consisterait à couvrir un espace d'environ 400 m² avec une hauteur de toiture suffisante pour laisser la place des platanes et les commerces libres de tout regard. Le CAUE de l'Ariège va être saisi pour donner une orientation à ce projet envisagé **à court terme**.

Projet 2.2.2 – Mettre en place « les jeudis de Beille »

A l'instar par exemple du village du Carla-Bayle en Basse Ariège qui organise depuis plusieurs années ce type d'évènement qui plait énormément aux visiteurs, la commune envisage, **dès l'été 2020**, de systématiser, chaque jeudi soir de l'été, une animation culturelle (a priori surtout de type musical) sur la place du village.

Le choix du jeudi soir est stratégique car les vacanciers quittent souvent leur hébergement dès le samedi matin.

Ce projet serait si possible réalisé en partenariat étroit avec les villages environnants.

Le maire a également le projet, pour l'été, de diffuser quotidiennement de la musique au centre du village, afin d'y créer une atmosphère chaleureuse pour les vacanciers.

Projet 2.2.3 – Participer aux travaux de la CCHA en vue d'un développement cohérent et harmonieux entre le village et le plateau

A court et moyen terme et comme fil directeur sur la durée, il est essentiel pour la commune de veiller à mener une concertation étroite avec les services de la communauté de communes en charge des actions de développement du plateau de Beille

Rappelons que dans cette perspective, a été conduite en 2016/2017 une étude portant sur le projet de développement durable de la station de Beille, en menant une réflexion sur le nécessaire développement des activités été / hiver.

Le plan de développement proposé dans cette étude est construit selon plusieurs axes :

- Axe 1 - le bourg de service en vallée
- Axe 2 - Valorisation et mise en scène de la montée à Beille
- Axe 3 - Confortement de l'existant (zone élargie)
- Axe 4 - Développement de l'offre (zone centrale)
- Axe 5 - Développement d'hébergements
- Axe 6 - Bâtiments techniques et de services / VRD

A l'heure actuelle, la communauté de communes est en cours de réalisation d'un nouveau bâtiment d'accueil sur le site du plateau, projet de rénovation et d'extension lié à l'Axe 6 du plan de développement et qui s'inscrit dans le cadre de l'Appel à Projets Régional NOWATT.

La commune de Les Cabannes sera bien entendu associée **à court terme** à ce projet par l'intermédiaire du comité technique qui sera instauré à l'issue du concours d'architectes actuellement en cours.

A plus long terme, il conviendra notamment de travailler en concertation avec la communauté de communes sur le programme de valorisation et de mise en scène de la montée à Beille.

La mairie envisage par exemple depuis longtemps d'organiser des montées cyclistes chronométrées en fermant temporairement et partiellement l'accès routier au plateau ; ce type d'évènement, qui serait organisé en partenariat avec les clubs et association cyclotouristes départementales, est en effet susceptible d'attirer des milliers de participants.

Axe stratégique 3 : Conforter et poursuivre la dynamique économique présente à l'œuvre

Action 3.1 – Asseoir l'image qualitative et locale de l'offre

Projet 3.1.1 – Accompagner les acteurs économiques en place et les porteurs de projets

La mairie entend répondre autant qu'elle le pourra aux besoins divers de ses acteurs économiques déjà présents qui, par leur grand savoir-faire et leur professionnalisme, ont donné au village sa notoriété et son attrait actuels.

Il s'agira notamment de les aider à se développer, en lien étroit avec la CCHA, compétente en matière d'aides à l'immobilier d'entreprises.

Il conviendra également de veiller au bon entretien et, dans certains cas, à la mise aux normes du bâti commercial.

Afin de préserver l'identité ariégeoise que l'on retrouve dans la plupart des produits et services proposés au village, il est important par ailleurs de veiller, dans la mesure du possible, à ce que les nouvelles installations ne dénaturent pas cette image authentique issue notamment de la culture agropastorale locale.

Ce sera le cas avec le projet – porté par un enfant du pays – de l'implantation prochaine d'un laboratoire de confitures et conserves haut de gamme dans la rue principale du village ; il en va de même des projets de développement du commerce multi-services « Ariège Tradition » et de la pisciculture des chutes d'Aston.

Projet 3.1.2 – Fédérer les acteurs économiques du territoire

A court terme, pour maintenir une cohérence d'ensemble de l'offre commerciale et touristique dite « slow et gourmande » il apparaît fondamental de parvenir à réunir tous les acteurs pour échanger et imaginer des actions bénéficiant à tous.

Si des tentatives ponctuelles ont pu exister par le passé, l'intervention de la mairie pourrait permettre d'aider à la structuration d'un tel groupe de concertation qui serait amené à travailler sur un mode partenarial avec les collectivités locales (commune et communauté de communes).

Action 3.2 – Développer l'offre dédiée aux touristes

Si la commune de Les Cabannes est identifiée depuis des siècles comme un centre de services et de commerces, sa situation a sensiblement évolué au cours de la dernière décennie, compte tenu du fait touristique.

Le cabinet DIATHEMIS évoque d'ailleurs cette particularité dans son rapport d'étude de 2017, en écrivant que le développement conséquent des projets d'implantation d'offres commerciales de proximité observé est symptomatique de *l'impact de l'activité touristique sur l'économie locale, le service aux populations locales n'étant pas en mesure à lui seul de justifier ces projets.*

Dès lors, il est essentiel de maintenir à terme ce niveau d'activité économique qui a lui-même des répercussions sur l'attractivité et le maintien de résidents permanents en nombre suffisant pour conserver un bon niveau de services publics et de santé.

Projet 3.2.1 – Développer l'offre d'artisanat d'art

Pour ce faire, l'une des pistes qui vient immédiatement à l'esprit serait de parvenir à développer l'offre en artisanat d'art, dans le sillage de la potière qui s'est très récemment installée au village.

En effet, si l'offre agro-alimentaire en place, diversifiée et nombreuse, est de nature à satisfaire l'ensemble des visiteurs, en revanche, l'on trouve très peu d'objets issus de l'artisanat d'art à acheter dans ce village.

Le contexte actuel des régimes d'aides aux artisans étant favorable à ce domaine d'activité, des vocations pourraient être suscitées et accompagnées dans leur démarche d'installation.

Projet 3.2.2 – faciliter l'installation d'un groupe de prestataires d'activités de plein air dans le village

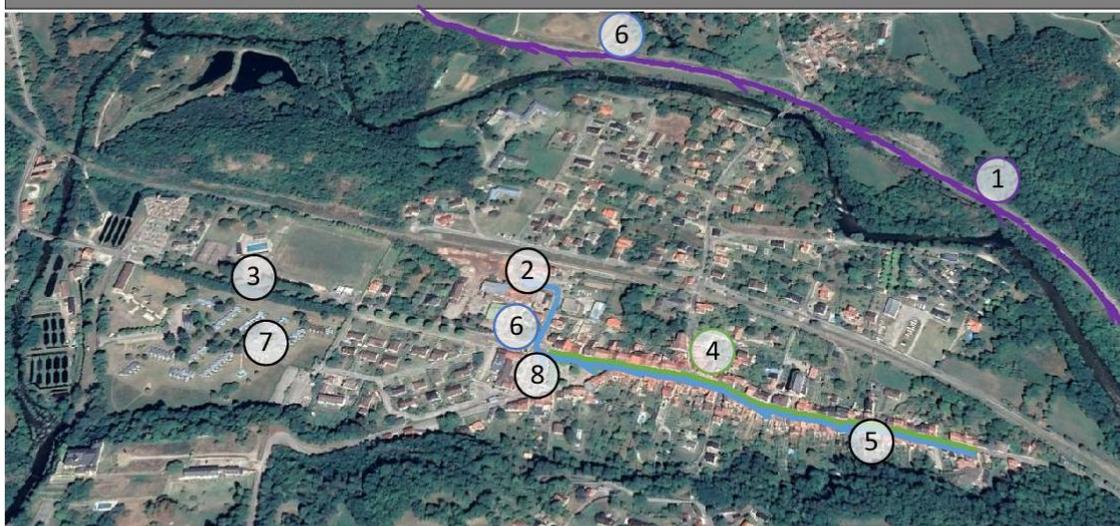
Par ailleurs, hormis le loueur de vélos « Le petit Plateau » et les 2 loueurs d'équipements de skis, la plupart des prestataires d'activités de pleine nature se trouvent aujourd'hui basés au plateau de Beille.

Toujours en veillant à opérer en étroite concertation avec la communauté de communes compétente sur le site du plateau, il pourrait être plus porteur sur un plan commercial, d'avoir un lieu au sein du village – identifié, rappelons-le, comme la « porte d'entrée » du plateau, qui regrouperait plusieurs prestataires sur le modèle du bureau des guides d'Ax-les-thermes.

LE PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE VALORISATION		Court terme (2019-2021)	Moyen terme (2022-2024)	Long terme (XXXX-XXXX)
AXE STRATEGIQUE 1 : conforter les fonctions de centralité et l'attractivité pour tous				
ACTION 1.1 Asseoir le statut de bourg-centre : visibilité, emprise, services publics	<i>Amélioration de la signalétique</i>	X	X	
	<i>Construction d'un groupe scolaire</i>	X		
	<i>Faire un regroupement de communes</i>		X	
ACTION 1.2 Améliorer le cadre de vie et l'attractivité du village	<i>Remanier l'entrée ouest</i>	X		
	<i>Harmoniser les façades</i>	X	X	
	<i>Soutenir les lieux de vie commerciaux et non commerciaux</i>	X	X	
	<i>Réhabiliter le réseau d'assainissement</i>		X	

AXE STRATEGIQUE 2 : soutenir une offre touristique plus globale				
ACTION 2.1 Améliorer la qualité des hébergements	Requalifier les oustalous	X		
	Requalifier les cigalières et la bergerie		X	
ACTION 2.2 Devenir un vrai lieu de villégiature	Construire une halle événementielle	X		
	Créer « les jeudis de Beille » au village	X		
	Participer aux réunions de travail de la CCHA vis-à-vis de Beille	X	X	
AXE STRATEGIQUE 3 : conforter et poursuivre la dynamique économique				
ACTION 3.1 Asseoir l'image de terroir et de qualité	Accompagner les acteurs	X	X	
	Parvenir à les fédérer	X		
ACTION 3.2 Asseoir l'image de tourisme slow et de plein air	Développer l'offre en artisanat d'art	X	X	
	Installer des prestataires d'activités de plein air dans le village	X	X	

LES CABANNES, SPATIALISATION DES PROJETS



Conforter les fonctions de centralité et l'attractivité du village :

- ① Améliorer la signalétique générale et celle sur la RN20
- ② Construire un groupe scolaire
- ③ Reconfigurer / éclaircir l'entrée ouest du village
- ④ Valoriser la typicité du village - rue
- ⑤ Maintenir, diversifier et créer des lieux de rencontre et de convivialité
- ⑥ Réhabiliter le réseau d'assainissement

Soutenir une offre touristique plus globale :

- ⑦ Requalifier le centre de vacances des Oustalous
- ⑧ Construire une halle au centre du village

Article 5 : Le Programme Opérationnel pluriannuel 2019 - 2021

Le Programme Opérationnel Pluriannuel d'Actions présenté ci-après, a vocation à s'inscrire dans le cadre du contrat de développement territorial régional du PETR de l'Ariège.

Il se déclinera en programmes annuels qui feront l'objet d'un examen par les instances de concertation et de programmation prévus au titre du contrat de développement territorial régional du PETR de l'Ariège.

Ce programme est détaillé dans les fiches action suivantes. Les projets présentés dans ces fiches sont des projets prévisionnels présentés à titre indicatif ; leur financement par les partenaires cosignataires du présent contrat sera proposé dans le cadre des programmations annuelles des contrats territoriaux et sera conditionné par l'existence de dispositifs appropriés chez l'un ou plusieurs des cosignataires.

	2019	2020	2021	
Axe 1 : Conforter les fonctions de centralité et l'attractivité du village tant pour les touristes que pour les résidents permanents				
Action 1.1 - <u>Asseoir le statut de bourg-centre</u>	Projet 1.1.1 – Améliorer la signalétique générale et celle sur la RN20		X	X
	Projet 1.1.2 – Construire un groupe scolaire sur la commune		X	X
	Projet 1.1.3 - Travailler plus globalement à un regroupement avec les communes voisines		X	X
Action 1.2 – <u>Améliorer le cadre de vie et l'attractivité du village</u>	Projet 1.2.1 - Reconfigurer / éclaircir l'entrée ouest du village		X	X
	Projet 1.2.2 – Faire mieux ressortir le charme du village via la mise en valeur ou la réhabilitation des façades notamment		X	X
	Projet 1.2.3 – Diversifier l'offre de restauration, maintenir les bars en activité, créer une « maison du bourg-centre »	X	X	X
	Projet 1.2.4 – Réhabiliter le réseau d'assainissement du village			X
Axe 2- Soutenir une offre touristique plus globale				

Action 2.1 – Améliorer qualitativement l’offre d’hébergements touristiques	Projet 2.1.1 – Requalifier le centre de vacances des Oustalous	X	X	
Action 2.2 – faire du village un véritable lieu de villégiature	Projet 2.2.1 - Construire une halle au centre du village			X
	Projet 2.2.2 - Mettre en place les « jeudis de Beille »		X	
	Projet 2.2.3 – prendre part aux travaux de la CCHA pour s’assurer d’un développement cohérent et harmonieux entre le village et le plateau	X	X	X
Axe 3- Conforter et accompagner la dynamique économique présentielle à l’œuvre				
Action 3.1 – Asseoir l’image commerciale qualitative et locale	Projet 3.1.1 - Accompagner les acteurs économiques	X	X	X
	Projet 3.1.2 - Fédérer les acteurs économiques		X	
Action 3.2 – Développer l’offre dédiée spécifiquement au tourisme	Projet 3.2.1 – Développer l’offre d’artisanat d’art		X	
	Projet 3.2.2 – Faciliter l’installation d’un groupe de prestataires d’activités de pleine nature au sein du village		X	X

Axe 1	Fiche action 1.1.
Conforter les fonctions de centralité et l'attractivité du village tant pour les touristes que pour les résidents permanents	Asseoir le statut de bourg-centre
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<i>Il s'agit pour Les Cabannes de continuer à être identifié et vécu comme le centre de commerces et de services qu'il a toujours été pour son bassin de vie tout en accentuant sa vocation touristique plus récente.</i>	
Objectifs stratégiques	
<i>Pour y parvenir, il est essentiel de repenser la signalétique directionnelle et informative d'une part, de penser les projets au-delà du seul périmètre de la commune d'autre part.</i>	
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES	
<p>Projet 1.1.1. : améliorer la signalétique générale et celle sur la RN20</p> <p>Descriptif : la signalétique générale en place manque de cohérence, est ancienne et parfois défaillante. La commune entend la réviser complètement en s'appuyant sur le futur schéma directeur de l'OT ; par ailleurs sur la RN20, il convient de pouvoir signaler que l'accès se fait sans demi-tour et qu'il s'agit d'un « village-étape »</p> <p>Maître d'ouvrage : la commune</p> <p>Coût estimatif : au moins deux panneaux sur la RN20 ; le reste dépendra des préconisations du bureau d'études chargé du schéma directeur.</p> <p>Calendrier prévisionnel : 2019 schéma global en cours (OT & VMA) 2020 finalisation du schéma ; panneaux sur RN20 2021 refonte de la signalétique du village</p> <p>Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : DIRSO, service des routes du CD, OT, CCHA Partenariat financier : Etat, Département</p>	<p>Améliorer la signalétique générale et celle sur le RN20</p> 

Projet 1.1.2. : Construire un groupe scolaire sur la commune

Descriptif : Pour le confort et la sécurité des enfants, il est devenu nécessaire de regrouper en un seul lieu adapté les 2 écoles actuelles du RPI ainsi que les services associés (cantine, ALAE)

Maître d'ouvrage : le SIVE

Coût estimatif : 1 million d'€.

Calendrier prévisionnel :

2019 achat du terrain

2020 étude opérationnelle et choix du maître d'œuvre

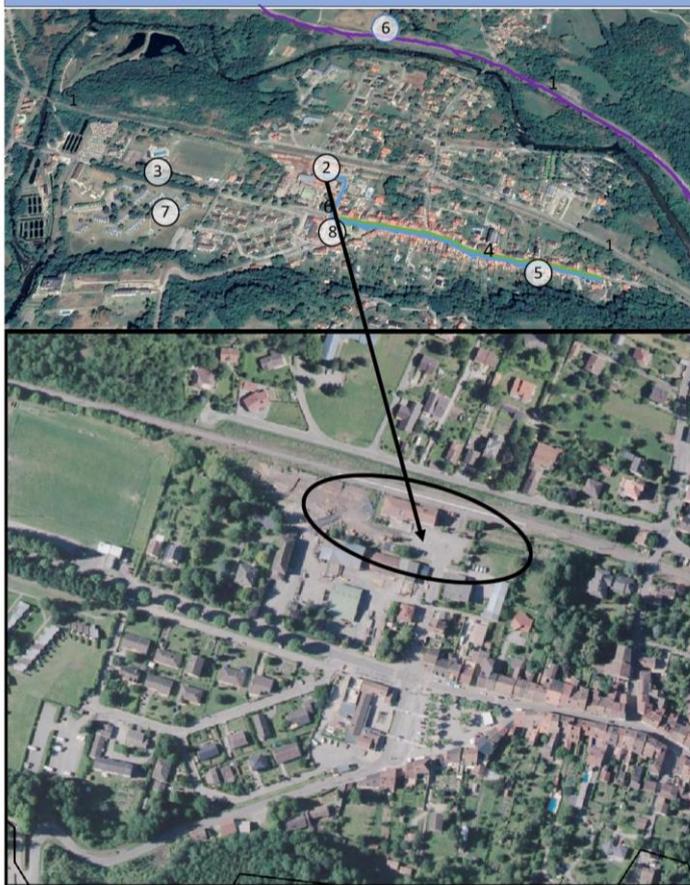
2021 travaux

Partenaires potentiellement

concernés : Partenariat technique : CAUE, DDT

Partenariat financier : **Etat, LEADER, Département**

Construire un groupe scolaire



Projet 1.1.3. : Se regrouper avec des communes voisines

Descriptif : Le point faible du bourg-centre de Les Cabannes est sa petite superficie ; afin de pouvoir disposer de foncier et de ressources supplémentaires, il est devenu évident qu'un regroupement avec d'autres communes, notamment celles d'Aston et de Verdun, doit avoir lieu.

Maître d'ouvrage : les communes concernées

Coût estimatif : A évaluer.

Calendrier prévisionnel :

2020 discussion avec les autres communes

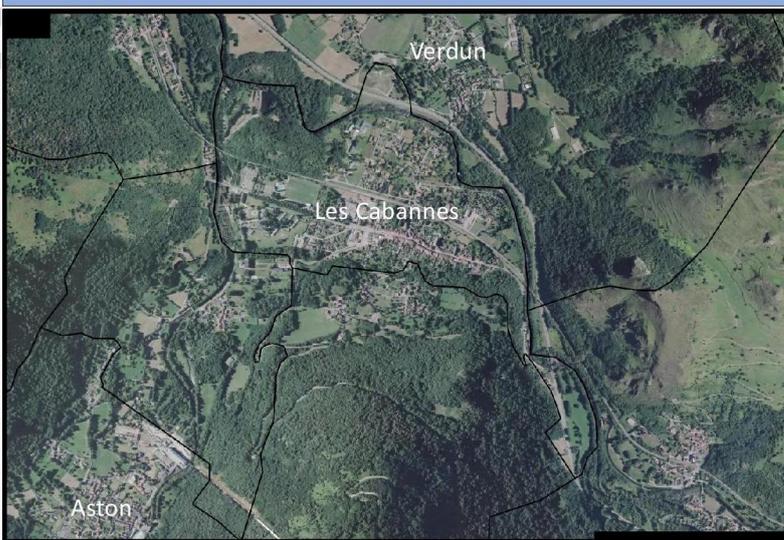
2021 travaux

Partenaires potentiellement

concernés : Partenariat technique : DDT

Partenariat financier : **Département**

Se regrouper avec des communes voisines

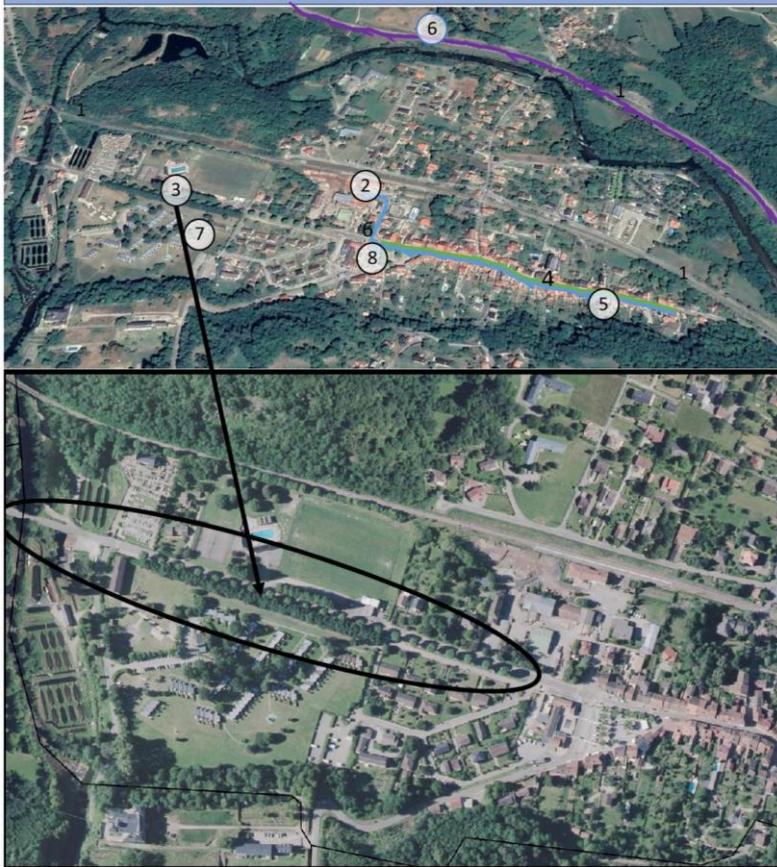


ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

Chiffres de fréquentation touristique, taux de fréquentation du RPI, installation de nouvelles familles, nombre de projets d'investissement nouveaux sur les communes

Axe 1	Fiche action 1.2.
Conforter les fonctions de centralité et l'attractivité du village tant pour les touristes que pour les résidents permanents	Améliorer le cadre de vie et l'attractivité du village
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<i>Il s'agit pour Les Cabannes de demeurer pour ses habitants un village accueillant, dynamique et animé tout en y attirant les visiteurs.</i>	
Objectifs stratégiques	
<i>Pour y parvenir, il convient d'améliorer son aspect immédiat, en valorisant son identité de village-rue et en offrant une entrée de village lumineuse ; il est par ailleurs essentiel, au sein du bourg, de favoriser le maintien et le développement de lieux de convivialité commerciaux et non commerciaux</i>	
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES	
<p>Projet 1.2.1. : reconfigurer / éclaircir l'entrée ouest du village</p> <p>Descriptif : il s'agit de l'entrée la plus fréquentée depuis la RN20 ; or, elle est très peu attrayante du fait de la présence d'une longue ligne droite sur la RD522, assombrie par une immense haie de conifères. Il est donc fondamental de la requalifier, en taillant les arbres et en aménageant la voirie.</p> <p>Maître d'ouvrage : la commune</p> <p>Coût estimatif : à évaluer.</p> <p>Calendrier prévisionnel :</p> <p><i>X 2020 étude pré-opérationnelle</i></p> <p><i>X 2021 phase opérationnelle</i></p> <p>Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : DDT, UDAP, DREAL, service des routes du CD, Partenariat financier : Etat, Région (hors VRD), Département</p>	

Reconfigurer / éclaircir l'entrée ouest du village



Projet 1.2.2. : valoriser la typicité du village-rue

Descriptif : Un des points forts du village est son habitat typique de village-rue, composé d'un alignement continu de façades accolées et colorées ou en pierres apparentes ; il apparait nécessaire que la collectivité accompagne l'initiative privée de réfection, au travers d'une animation.

Maître d'ouvrage : la commune

Coût estimatif : peu onéreux

Calendrier prévisionnel :

X 2020 animation / information sur les aides mobilisables et les choix techniques à opérer ,

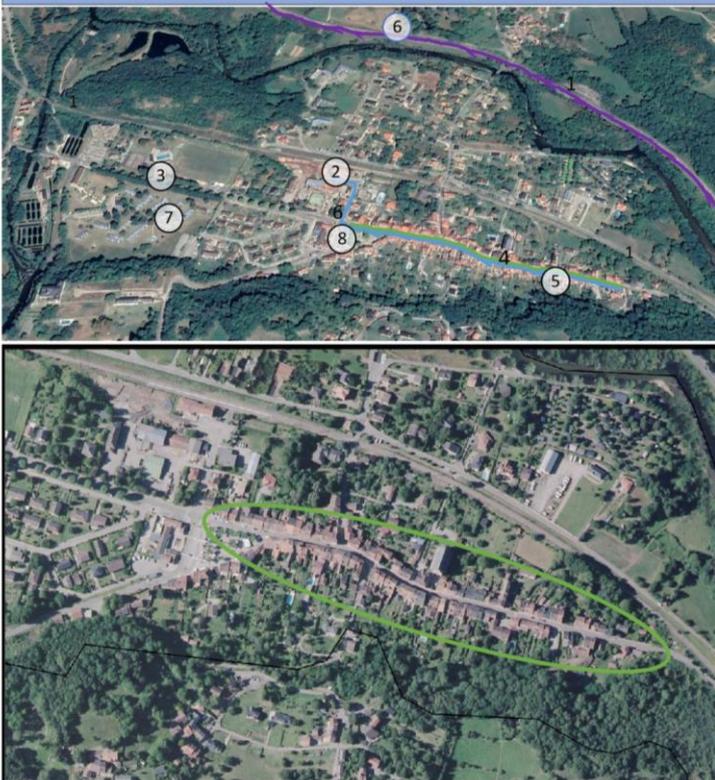
X 2021 idem

Partenaires potentiellement

concernés : Partenariat technique : CAUE, CCHA, Région

Partenariat financier : **Etat, Région (programme façades), Département**

Valoriser la typicité du village - rue



Projet 1.2.3. : Maintenir, Diversifier et créer des lieux de rencontre et de convivialité au sein du village

Descriptif : Les liens sociaux prospéreront au village si celui-ci conserve au moins ses deux bars, dispose d'une offre de restauration supplémentaire et, à terme d'un lieu spécifique, la « maison du bourg-centre » qui associerait des services de proximité aux habitants (wifi, cybercafé, informations etc..) et un lieu de mixité habitants/vacanciers ; cet endroit pourrait également être vécu comme un « tiers-lieu » qui permettrait aux visiteurs de faire du télé-travail dans un espace de co-working ou/et abriterait un fab'lab – espace de réflexion en matière de tourisme et développement

Maître d'ouvrage : la commune

Coût estimatif : A évaluer.

Calendrier prévisionnel :

X 2019 : accompagnement des porteurs de projets

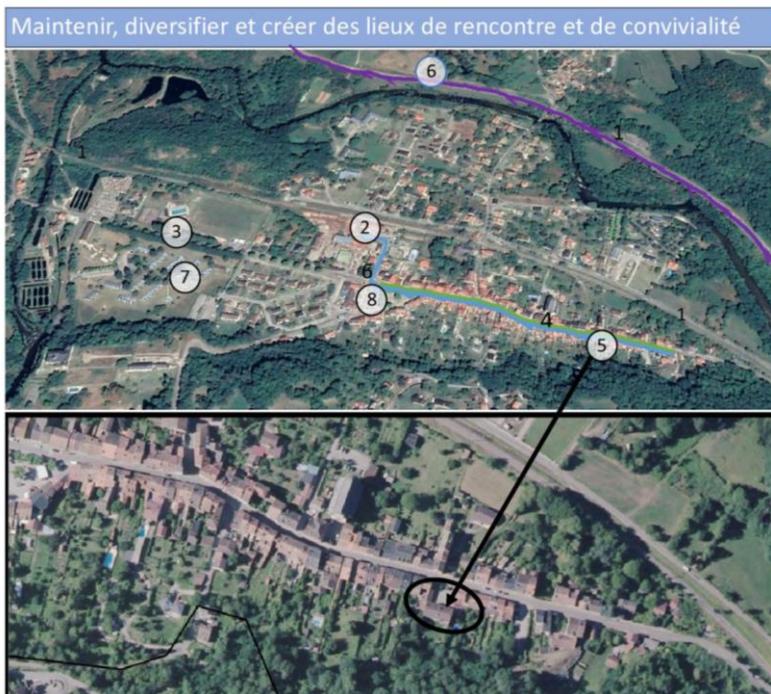
X 2020 idem + réflexion concertée autour du projet de « maison du bourg-centre »

X 2021 idem + étude sur l'aménagement de cette « maison du bourg-centre dans l'ancienne école libérée

Partenaires potentiellement

concernés : Partenariat technique : CCHA sur l'immobilier d'entreprises, acteurs locaux, CAUE

Partenariat financier : **Etat, Région,**



Projet 1.2.4. : réhabiliter le réseau d'assainissement du village

Descriptif : L'ensemble des réseaux présents sont en très mauvais état, ce qui génère régulièrement des odeurs nauséabondes ; la station d'épuration est elle-même vétuste. Dès que le SMDEA aura établi le schéma directeur de tels travaux, une opération globale de réhabilitation sera programmée sur la commune.

Maître d'ouvrage : la commune

Coût estimatif : la réfection du tronçon du secteur de la gare a été estimée à 50 000 € ; les travaux sur la rue principale ainsi que le remplacement de la station d'épuration restent à évaluer.

Calendrier prévisionnel :

X 2020 élaboration du schéma directeur par le SMDEA

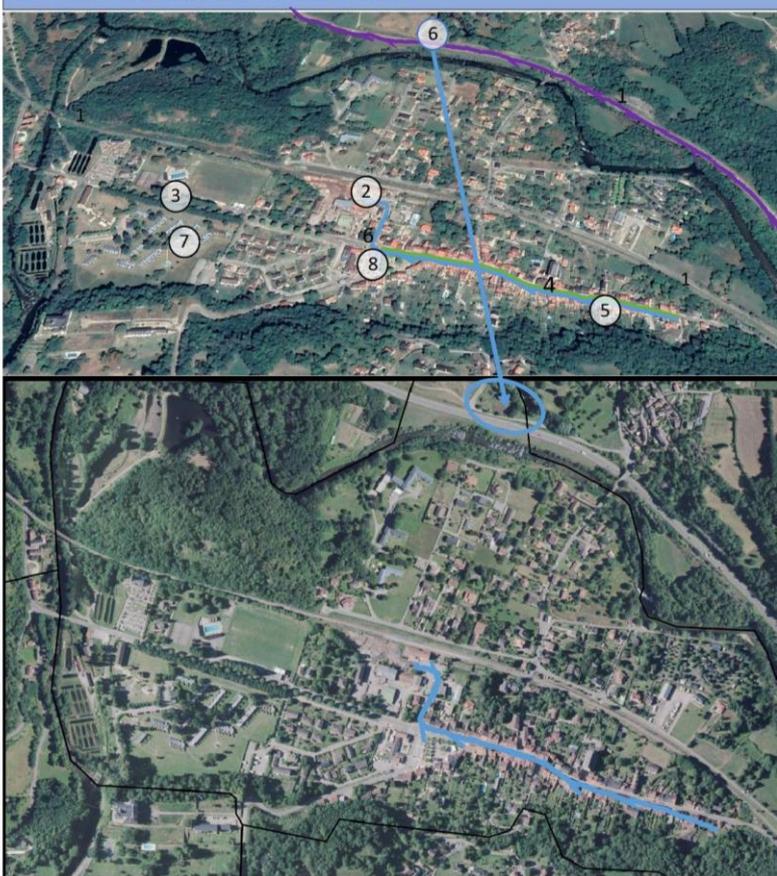
X 2021 programmation des travaux

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : SMDEA

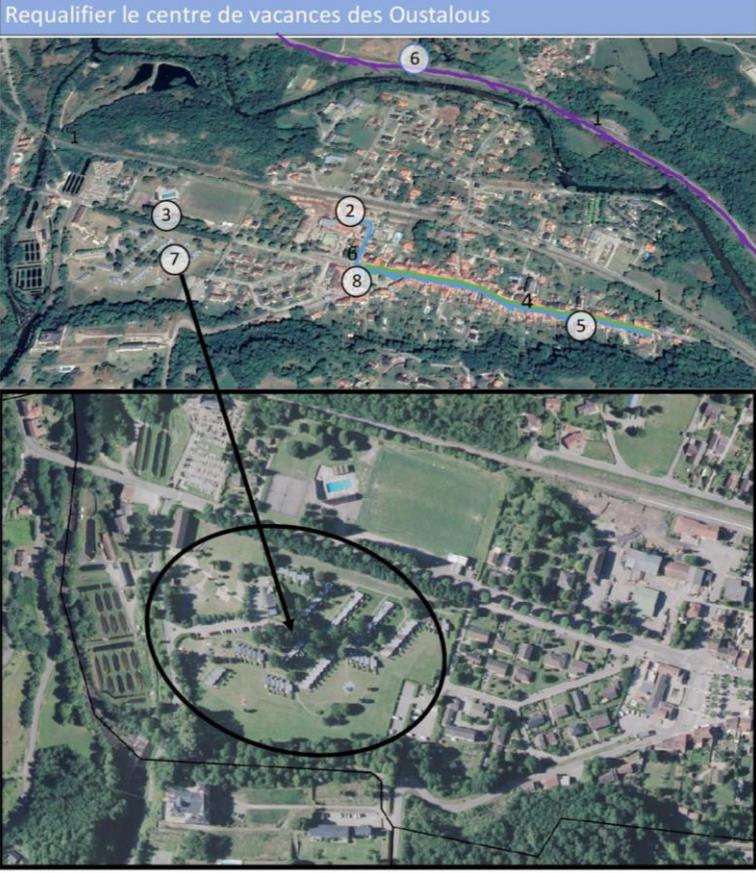
Partenariat financier : **Etat, Département**

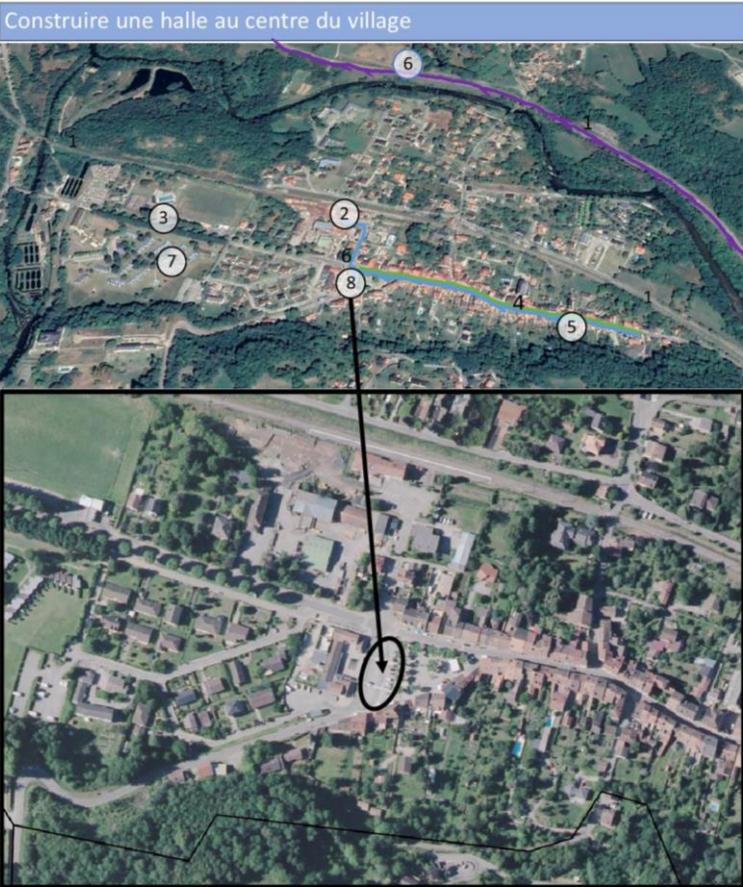
Réhabiliter le réseau d'assainissement



ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

Chiffres de fréquentation touristique, questionnaires de satisfaction, notoriété du village, nombre d'interventions sur le réseau d'assainissement

Axe 2	Fiche action 2.1.
Soutenir une offre touristique plus globale	Améliorer la qualité de l'offre d'hébergement
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<p><i>Le village est identifié depuis longtemps par les touristes comme la « porte d'entrée » du plateau de Beille ; la notoriété du plateau ainsi que la dynamique commerciale à l'œuvre avec la « locomotive » Lacube draine une clientèle abondante à la recherche d'hébergements pour des courts et moyens séjours</i></p>	
Objectifs stratégiques	
<p><i>Dans un contexte d'exigence accrue et de diversification des clientèles, il est devenu essentiel de requalifier un parc quantitativement conséquent mais défaillant sur le plan qualitatif</i></p>	
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES	
<p>Projet 2.1.1. : requalifier le centre de vacances des Oustalous</p> <p>Descriptif : suite à une étude technique de 2017, il s'agit de moderniser l'ensemble, de créer des lits et de faire des aménagements extérieurs</p> <p>Maître d'ouvrage : la commune</p> <p>Coût estimatif : 2 023 752 € HT</p> <p>Calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> X 2019 maîtrise d'œuvre opérationnelle X 2020 début des travaux au printemps X 2021 fin des travaux <p>Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : ARECO, CAUE, DDT Partenariat financier : Etat, région, département</p> 	<p style="text-align: center;">Requalifier le centre de vacances des Oustalous</p> 
ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION	
<p><i>Taux d'occupation, type de clientèle accueillie</i></p>	

Axe 2	Fiche action 2.2.
Soutenir une offre touristique plus globale	Devenir un véritable lieu de villégiature
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<p><i>Le village est identifié essentiellement comme la « porte d'entrée » du plateau de Beille mais il entend aujourd'hui être vu également comme un village où l'on séjourne pour ses nombreux atouts, à la fois gastronomiques et culturels</i></p>	
Objectifs stratégiques	
<p><i>Dans un contexte de concurrence territoriale accrue d'une part, de climat rigoureux de piedmont d'autre part, il est devenu essentiel de proposer un lieu abrité et des animations nouvelles ; la réflexion et les projets en la matière doivent se faire en étroite concertation avec les aménagements du plateau, compte tenu de la synergie en place.</i></p>	
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES	
<p>Projet 2.2.1. : construire une halle au centre du village</p> <p>Descriptif : les organisateurs des événements divers qui prennent place au sein ou autour du village ont souvent demandé à pouvoir disposer d'un lieu abrité d'envergure ; ce type de construction ouvrira en outre des perspectives d'activités nouvelles au sein du village</p> <p>Maître d'ouvrage : la commune</p> <p>Coût estimatif : A évaluer / autour de 400 000 € HT hors exigences des ABF</p> <p>Calendrier prévisionnel :</p> <p>X 2020 étude opérationnelle X 2021 travaux</p> <p>Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : CAUE, DDT, UDAP Partenariat financier : Etat, région, département</p>	<p style="text-align: center;">Construire une halle au centre du village</p> 

Projet 2.2.2. : créer « les jeudis de Beille »

Descriptif : le fait de mettre en place un rendez-vous estival hebdomadaire, autour d'une animation musicale, est très apprécié des différents publics et permet de créer un attrait et une notoriété supplémentaires pour le village à peu de frais

Maître d'ouvrage : la commune

Coût estimatif : environ 1500 € HT / soirée sur les 8 jeudis de l'été

Calendrier prévisionnel :

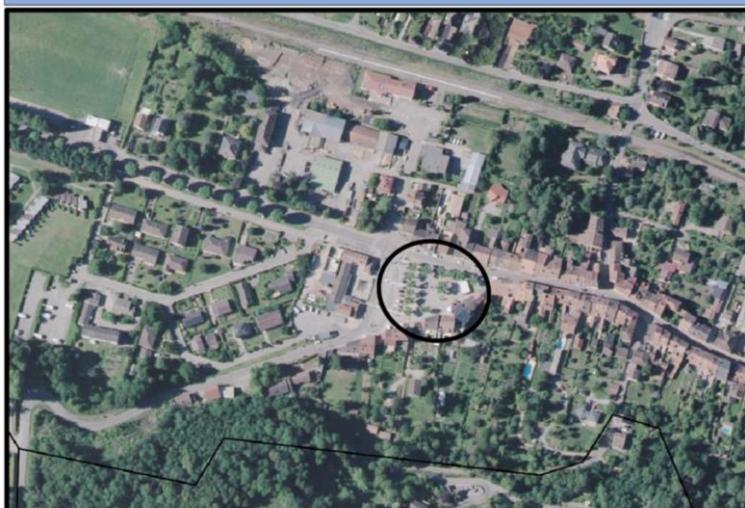
2020 démarrage sur l'été 2020

Partenaires potentiellement

concernés : Partenariat technique : CCHA, OT

Partenariat financier : **Etat,**

Créer « les jeudis de Beille »



Projet 2.2.3. : aménagement concerté village / plateau de Beille

Descriptif : suite à l'étude globale conduite en 2016/2017 par la CCHA en vue d'un développement durable, 4 saisons de la station, il est essentiel que la commune « porte d'entrée » soit systématiquement associée aux projets

Maître d'ouvrage : la communauté de communes

Coût estimatif : Suivant études et projet d'aménagement en cours

Calendrier prévisionnel :

2019 et 2020 : réalisation d'un nouveau bâtiment d'accueil (projet Nowatt)

2021 : poursuite du plan de développement incluant la valorisation et mise en scène de la montée jusqu'au plateau

Partenaires potentiellement

concernés : Partenariat technique : CCHA, maîtrise d'oeuvre

Partenariat financier : **Etat, Région (NOWATT), département**

LES CABANNES – PLATEAU DE BEILLE, SPATIALISATION DES PROJETS

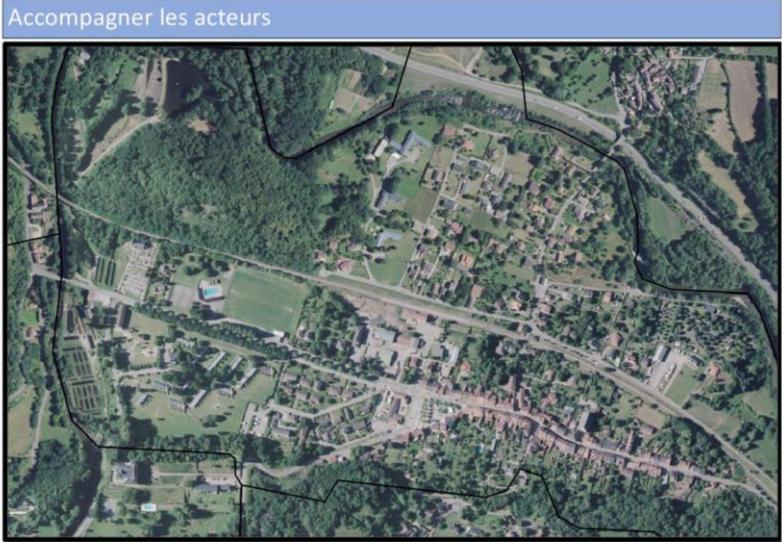


Soutenir une offre touristique plus globale :

- Aménagement concerté village / plateau de beille

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

Evènements nouveaux au sein du village, taux de fréquentation des établissements et d'occupation des hébergements, questionnaires de satisfaction

Axe 3	Fiche action 3.1.
Conforter et poursuivre la dynamique économique présente à l'œuvre	Asseoir l'image qualitative et locale de l'offre
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<i>Le village a connu au cours de la dernière décennie une forte dynamique portée par ses acteurs locaux et accompagnée par la commune, autour de ses produits de terroir et de son identité agro-pastorale ancestrale.</i>	
Objectifs stratégiques	
<i>Cette image très positive et valorisante pour tous doit être pérennisée et les nouveaux projets d'installation ou de développement qui s'inscrivent dans la même dynamique, encouragés. Il convient toutefois d'exercer une vigilance afin de maintenir une cohérence d'ensemble de l'offre commerciale et touristique dite « slow et gourmande » dans un cadre de concertation.</i>	
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES	
<p>Projet 3.1.1. : accompagner les acteurs économiques</p> <p>Descriptif : la commune étant la plupart du temps le premier interlocuteur des porteurs de projets ainsi que la gardienne au quotidien du bon ordre urbanistique, il est important qu'elle soit partie prenante de l'accompagnement de ses acteurs économiques</p> <p>Maître d'ouvrage : la commune, les porteurs de projets</p> <p>Coût estimatif : du temps dédié à de l'animation ; éventuellement, des financements ponctuels d'aménagements rendus nécessaires</p> <p>Calendrier prévisionnel : X 2019 X 2020 X 2021</p> <p>Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : CCHA, chambres consulaires, agences économiques locales Partenariat financier : Etat, Région (hors animation)</p>	<p style="text-align: center;">Accompagner les acteurs</p> 

Projet 3.1.2. : fédérer les acteurs

Descriptif : il est important que la commune et ses partenaires institutionnels soient en mesure d'échanger avec un interlocuteur unique identifié représentant de l'ensemble des acteurs économiques du village.

Maître d'ouvrage : la commune

Coût estimatif : du temps passé en réunions

Calendrier prévisionnel :

X 2020 travail collectif de fédération des acteurs en une seule entité ; début des réunions

X 2021 poursuite des travaux de concertation

Partenaires potentiellement

concernés : Partenariat technique :

CCHA, chambres consulaires, agences économiques locales

Partenariat financier : **Etat,**

Fédérer les acteurs



ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

Nombre et typologie des commerces en place, nombre des réunions de concertation et résultats obtenus

Axe 3	Fiche action 3.2.
Conforter et poursuivre la dynamique économique présente à l'œuvre	Développer l'offre dédiée aux touristes
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<i>Si le village joue depuis des siècles le rôle de centre de commerces et de services pour a population de son bassin de vie, en revanche, sa vocation touristique est nettement plus récente..</i>	
Objectifs stratégiques	
<i>Ayant aujourd'hui acquis une image d'excellence dans le domaine agro-alimentaire, il paraît incontournable de pouvoir proposer aussi à l'avenir d'autres produits, notamment artisanaux, aux visiteurs ; par ailleurs, il serait particulièrement attractif de disposer au sien du village d'un lieu regroupant la multitude et la diversité des prestataires de pleine nature présents sur le plateau et alentours.</i>	
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES	
<p>Projet 3.2.1. : développer l'offre d'artisanat d'art</p> <p>Descriptif : la commune étant la plupart du temps le premier interlocuteur des porteurs de projets, il s'agit d'accompagner comme il se doit, les porteurs de projets qui se présenteraient dans le sillage de la potière récemment installée au cœur du village</p> <p>Maître d'ouvrage : la commune, les porteurs de projets</p> <p>Coût estimatif : du temps dédié ; des coûts d'aménagement</p> <p>Calendrier prévisionnel : X 2019 X 2020 X 2021</p> <p>Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : CCHA, chambres consulaires, agences économiques locales Partenariat financier : Etat, Région (uniquement sur les pass artisans)</p>	<p style="text-align: center;">Développer l'offre d'artisanat d'art</p> 

Projet 3.2.2. : faciliter l'installation d'un groupe de prestataires d'activités de pleine nature au sein du village

Descriptif : hormis pour la location de vélos et de skis, les visiteurs sont aujourd'hui obligés de faire la montée à Beille (16kms) pour découvrir la diversité de l'offre pleine nature existante ; à terme il serait donc pertinent de les accueillir dès leur arrivée aux Cabannes.

Maître d'ouvrage : la commune

Coût estimatif : du temps passé en accompagnement ; l'aménagement éventuel d'un lieu dédié

Calendrier prévisionnel :

X 2020 travail d'accompagnement et de fédération des acteurs

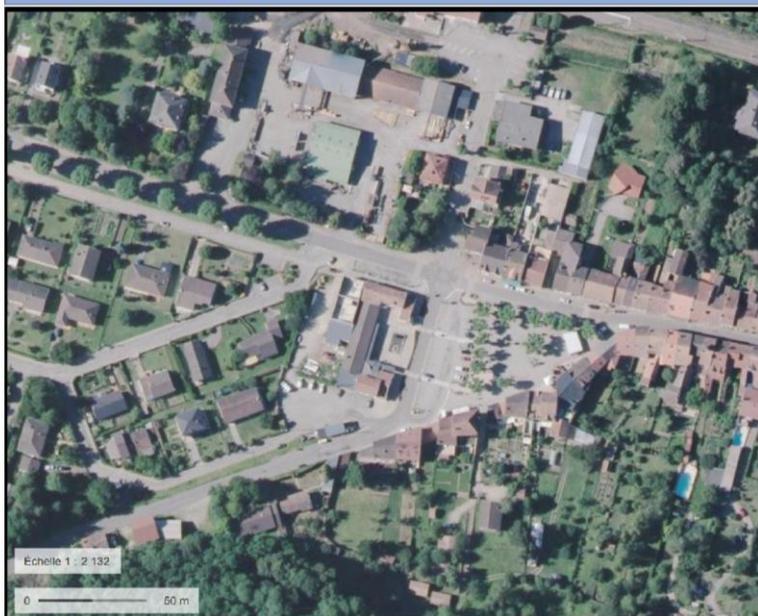
X 2021 aménagement d'un lieu dédié

Partenaires potentiellement

concernés : Partenariat technique : CCHA, OT, fédérations sportives locales

Partenariat financier : **Etat, département**

Faciliter l'installation d'un groupe de prestataires d'activités de pleine nature au sein du village



ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

Fréquentation touristique, chiffre d'affaires des artisans d'art et prestataires d'activités

Article 6 : Articulation et complémentarité du Projet de développement et de valorisation avec la stratégie de développement :

- du territoire communautaire de la Communauté de Communes de la Haute-Ariège :

Au 1er Janvier 2017, les territoires d'Auzat-Vicdessos, du Donezan et des Vallées d'Ax ont fait le choix de s'unir pour former la Communauté de Communes de la Haute-Ariège (CCHA).

La Haute-Ariège, vaste territoire de montagne frontalier avec l'Espagne et l'Andorre, doit mettre en avant ses atouts exceptionnels dans de nombreux domaines : le cadre et la qualité de vie, l'identité montagnarde, les richesses naturelles, l'économie, la culture, le tourisme ou bien encore le patrimoine. Au-delà de ses atouts naturels, la Haute-Ariège tire sa richesse de l'identité propre aux 3 territoires, issue de leur histoire, et surtout des femmes et des hommes qui y vivent, les animent et les font rayonner chaque jour.

La CCHA s'est dotée d'un projet de territoire qui se décline selon 4 grands axes :

- Le développement économique et touristique
- L'aménagement du territoire et du cadre de vie
- L'éducation, l'enfance et la jeunesse
- Les solidarités.

Ces axes s'inscrivent en parfaite cohérence avec la stratégie et les orientations du présent contrat bourg-centre considéré dans ses trois axes stratégiques.

Par ailleurs, bon nombre des projets inscrits dans le contrat bourg-centre de la commune de Les Cabannes sont complétés par des projets portés ou développés par la Communauté de Communes de la Haute-Ariège à une échelle plus vaste.

Parmi les plus significatifs, peuvent être cités notamment :

* la réflexion globale menée sur la signalétique par l'intermédiaire du schéma directeur confié à l'Office du tourisme en lien étroit avec la CCHA

*l'aménagement d'une « voie à mobilité active » en vallées d'Ax, sur un itinéraire continu de 36 kms

*la politique globale de requalification des hébergements touristiques présents sur le territoire, en Vallées d'Ax et dans le Donezan

*le projet global de développement du plateau de Beille qui a démarré avec la réalisation d'un nouveau bâtiment d'accueil répondant aux critères de l'appel à projets régional Nowatt

*la politique de développement économique globale mise en place par la CCHA, qui passe notamment par de l'accompagnement individuel des porteurs de projets et des aides à l'immobilier d'entreprise allouées en partenariat avec le Département et l'agence AAA

- **du territoire de projet PETR de l'Ariège**

Article 7 : Axes prioritaires et modalités d'intervention de la Région

La Région mobilisera ses dispositifs d'intervention en faveur de la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation du Bourg Centre de Les Cabannes et ce, notamment dans les domaines suivants :

- développement économique,
- qualification du cadre de vie,
- valorisation des façades,
- habitat (dont éco-chèques),
- équipements de services à la population,
- qualification de l'offre touristique,
- valorisation du patrimoine,
- équipements culturels,
- équipements sportifs,
- mise en accessibilité des bâtiments publics,
- transition énergétique (rénovation énergétique des bâtiments publics,...)
- projets ne s'inscrivant pas dans les dispositifs sectoriels existants mais présentant une réelle valeur ajoutée pour le Projet de développement et la valorisation du Bourg Centre,

- Etudes rendues indispensables pour approfondir et sécuriser la viabilité technique et économique d'opérations structurantes.

Dans ce cadre, les projets relevant du présent contrat cadre seront examinés dans le respect des dispositifs et taux d'intervention en vigueur à la date du dépôt des dossiers correspondants.

Le programme opérationnel pluriannuel relevant du présent contrat présenté par la Commune de Les Cabannes et la Communauté de Communes de la Haute Ariège, a vocation à s'inscrire dans le cadre du Contrat de développement territorial régional du PETR de l'Ariège pour la période 2019 - 2021.

Il se déclinera en programmes annuels qui feront l'objet d'un examen par les instances de concertation et de programmation prévus au titre du Contrat de développement territorial régional du PETR de l'Ariège.

Article 8 : Axes prioritaires et modalités d'intervention du Département de l'Ariège

La population de l'Ariège augmente sans discontinuité depuis 30 ans.

L'Ariège a gagné 20 000 habitants depuis 1982 et atteint aujourd'hui 152 574 habitants. D'ici 2040, cet accroissement devrait se poursuivre et le département être peuplé de 40 000 habitants supplémentaires. L'Ariège attire beaucoup d'actifs de toutes les catégories, ainsi que des jeunes ménages accompagnés de leurs enfants. Malgré cela, le vieillissement de la population est inéluctable, même s'il est relativement mesuré.

Les défis que cela impose de relever sont nombreux :

- Comment répondre aux besoins des plus jeunes en mettant l'accent sur les équipements sportifs, de santé et l'emploi,
- Comment répondre aux besoins des parents nécessitant des services liés à l'éducation, la santé, la culture...,
- Comment répondre aux besoins des plus âgés, avec un spectre d'équipements large comprenant santé, soins à domicile, services d'aide aux personnes, loisirs...

Le Département aura pour objectifs **d'offrir des services de qualité et suffisants pour répondre aux populations existantes et nouvelles.**

Il aura pour cela quatre priorités d'intervention :

1. Un lien social renforcé, en s'appuyant sur une offre de structures culturelle et sportive,
2. La présence et le dynamisme de commerces et d'activités économiques diversifiées (artisanat, tertiaire...) au service de l'emploi,
3. Une offre de santé de premier recours garantissant le bien-être de la population,
4. Un habitat adapté aux parcours résidentiels des habitants, aux enjeux de mixité sociale et intergénérationnelle, à la diversité des besoins et des aspirations en termes de confort, de modes de vie (Très Haut Débit)

Et d'agir pour l'attractivité de leurs territoires grâce à huit priorités d'intervention :

1. En valorisant leur cadre de vie en qualifiant les espaces publics,
2. Grâce à un patrimoine de qualité, préservé et valorisé,

3. Grâce à la valorisation du patrimoine agricole dans des filières de proximité alimentaires,
4. Une accessibilité du bourg qui prend en compte toutes les mobilités et sa connexion à un réseau urbain et rural,
5. Etre en capacité d'apporter des réponses adaptées aux besoins des entreprises : qualité des infrastructures, Très Haut Débit,
6. En accompagnant la diversification et la montée en gamme des équipements et des prestations touristiques,
7. En garantissant un environnement économique favorable à la création d'emploi,
8. Grâce au développement d'un tissu économique s'inscrivant dans une démarche d'utilité sociale.

Article 9 : Modalités d'intervention et contributions de la Communauté de Communes de la Haute Ariège

Maîtrise d'ouvrage d'opérations pour lesquelles la CCHA est compétente :

- Voie à Mobilité Active
- Plan de développement du plateau de Beille
- Programmes d'actions en matière d'habitat ; PLUIH

Fonds de concours pour certaines opérations communales : projet de requalification du centre de vacances des Oustalous

Aides financières à l'immobilier d'entreprises

Ingénierie de projets

Article 10 : Contributions et modalités d'intervention du PETR de l'Ariège

Le contrat Bourg-Centre des Cabannes se situe dans le périmètre du Pôle d'Equilibre Territorial de Ruralité de l'Ariège qui est un territoire de projet. A travers les politiques contractuelles, le PETR participe à l'équilibre territorial et favorise la coopération entre les territoires. En effet, en 2018 l'espace du PETR est maillé de bourgs-centres qui constituent autant de pôles de services et d'attractivité. Bien que diverses, les centralités doivent relever un défi commun : muter pour se renforcer. Ils présentent de nombreuses caractéristiques qui peuvent se révéler des atouts pour bénéficier des transitions en cours. La présence de bourgs-centres dynamiques et attractifs dans les zones rurales ou péri-urbaines est un gage de qualité de vie, de cohésion sociale et de développement économique. Ils constituent des pôles essentiels à l'attractivité des territoires.

Le contrat Bourg-Centre est en pleine cohérence avec l'objectif stratégique qui est de renforcer l'équilibre et la solidarité du territoire afin de garantir l'attractivité, la qualité de vie et le bien-être. La mise en place de ces actions prévues dans le contrat permet une attractivité qui bénéficie à tout le territoire du PETR.

Le territoire du PETR se trouve dans deux systèmes qui sont, un système au nord intégré à la métropolisation Toulousaine et un système pyrénéen au sud. Le bassin de vie des communes impliquées dans le contrat Bourg Centre des Cabannes est entièrement intégré dans le système pyrénéen. Les axes stratégiques du présent contrat répondent entièrement aux enjeux définis dans le projet de territoire du PETR de l'Ariège : « Faire du tourisme un pilier de l'économie locale », « Offrir Projet Contrat Bourg-centre Les Cabannes 2019-2021

des services attractifs dans un souci de cohérence territoriale», « Requalifier les espaces publics et valoriser le patrimoine historique » afin d' « Agir en faveur de l'attractivité et de la vitalité des Bourgs-centres ».

Le PETR de l'Ariège accompagnera donc la commune des Cabannes et la Communauté de Communes de la Haute Ariège sur des missions d'ingénierie financière et dans le suivi des demandes de subvention aux partenaires (Région, Département, Europe). Enfin il veillera à la cohérence des actions mises en œuvres face aux objectifs stratégiques de son projet de territoire.

Article 11 : Contributions du CAUE à la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation

Dans le cadre de ses missions de conseils et de la convention conclue avec la Région Occitanie, le CAUE de l'Ariège accompagne les démarches de requalification des Bourgs Centres Occitanie. Il conseille et accompagne les collectivités dans leur réflexion globale sur l'amélioration du cadre de vie : architecture, paysage, urbanisme à toutes les échelles. Le CAUE de l'Ariège participera aux réunions de travail pour les réflexions autour des projets concernés, établira si nécessaire des notes d'opportunités afin d'aider à la décision en amont de la maîtrise d'oeuvre.

Son action portera en particulier sur les points précisés dans les fiches actions. "

Article 12 : Contributions de l'EPF à la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation

L'EPF se propose d'accompagner la collectivité dans la mise en œuvre opérationnelle de son projet par le biais de conventions opérationnelles foncières permettant d'accélérer la maîtrise des biens et terrains nécessaires au projet de revitalisation, dans le respect de son plan pluriannuel d'intervention. L'EPF accompagnera la collectivité d'un point de vue technique, administratif et juridique, et s'appuiera sur ses dispositifs d'intervention adaptés à l'action en centres anciens (fonds de compensation de la surcharge foncière, cofinancement d'études pré-opérationnelles de maîtrise d'œuvre, diagnostic bâtementaire, travaux de sécurisation ou démolition des biens...).

Article 13 : Gouvernance

Un Comité de Pilotage « Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée » est créé. Il est constitué des signataires du présent contrat :

- la Commune Bourg-Centre
- la communauté de communes de la Haute-Ariège
- le PETR de l'Ariège
- la Région Occitanie,
- le Département de l'Ariège
- le CAUE de l'Ariège

Ce Comité de Pilotage associera également les partenaires souhaitant contribuer à la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation de la Commune de Les Cabannes :

- les services de l'Etat (la DDT, UDAP...)
- les chambres consulaires

L'organisation et le secrétariat permanent de cette instance de concertation sont assurés par la commune de Les Cabannes et de la Communauté de Communes de la Haute-Ariège

Il a pour mission :

- de suivre attentivement l'état d'avancement des actions dont les plans de financement seront présentés dans le cadre des Programmes Opérationnels annuels du contrat de développement territorial régional du PETR de l'Ariège
- de mobiliser les compétences requises pour la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation,
- de s'assurer de la bonne appropriation des actions engagées par la population et les acteurs socio-économiques locaux concernés.

Article 14 : Durée

Le présent contrat cadre est conclu pour une première période débutant à la date de sa signature et se terminant au 31 décembre 2021.

Fait à XXXXXXXXXXXX le XXXXXX

M^{me} DELGA Carole
PRESIDENTE DE LA REGION
OCCITANIE

M. Daniel GERAUD
MAIRE de LES CABANNES

M^{me} ORUS-DULAC Karine
PRESIDENTE DU CAUE DE
L'ARIEGE

M^{me} TEQUI Christine
PRESIDENTE DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DE
L'ARIEGE

M. NAUDY Alain
PRESIDENT DE LA
COMMUNAUTE DE
COMMUNES DE LA
HAUTE-ARIEGE

M. Jean-Jacques MICHAU
PRESIDENT DU PETR DE
L'ARIEGE

document de travail